
Deuxième Réunion
Genève, 6-10 décembre 2004

Réunion d'experts
Genève, 19-30 juillet 2004

RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS

Introduction

1. Le document final de la cinquième Conférence des Parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (BWC/CONF.V/17) contenait, dans la section traitant des décisions et des recommandations, la décision suivante:

«La Conférence a décidé par consensus ce qui suit:

- a) À partir de 2003 et jusqu'à la sixième Conférence d'examen qui aura lieu à la fin de 2006 au plus tard, trois réunions annuelles des États parties, d'une semaine chacune, seront tenues pour examiner les points ci-après et contribuer à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives à leur sujet:
 - i) Adoption des mesures nationales nécessaires pour mettre en œuvre les interdictions énoncées dans la Convention, y compris la promulgation de lois pénales;
 - ii) Mécanismes nationaux pour établir et maintenir la sécurité et la surveillance des micro-organismes pathogènes et des toxines;
 - iii) Renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets;
 - iv) Renforcement et élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies;
 - v) Codes déontologiques des scientifiques: teneur, promulgation et adoption.

- b) Lors de toutes les réunions, tant celles des experts que celles des États parties, il conviendra de parvenir à toute conclusion ou à tout résultat par consensus;
- c) Chaque réunion des États parties sera préparée par une réunion d'experts d'une durée de deux semaines. Les points seront examinés comme suit aux réunions annuelles des États parties: les points i) et ii) en 2003; les points iii) et iv) en 2004; le point v) en 2005. La première réunion sera présidée par un représentant du Groupe des États d'Europe orientale, la deuxième par un représentant du Groupe des États non alignés et autres États, et la troisième par un représentant du Groupe occidental;
- d) Les réunions d'experts établiront des rapports factuels dans lesquels elles décriront leurs travaux;
- e) La sixième Conférence d'examen examinera les travaux de ces réunions et se prononcera sur toutes mesures complémentaires à prendre.».

2. Conformément à la décision prise à la cinquième Conférence d'examen, la Réunion de 2003 des États parties s'est tenue à Genève du 10 au 14 novembre 2003 et a été précédée d'une Réunion d'experts, tenue du 18 au 29 août 2003, à Genève également. La Réunion de 2003 des États parties a approuvé, sur la proposition du Groupe des États non alignés et autres États, la désignation du représentant de l'Afrique du Sud, M. Peter Goosen, comme Président de la Réunion d'experts et de la Réunion des États parties prévue pour 2004. Elle a décidé que, en 2004, la Réunion d'experts se tiendrait à Genève du 19 au 30 juillet 2004 et la Réunion des États parties, du 6 au 10 décembre 2004, à Genève également¹.

3. Par sa résolution 58/72, adoptée le 8 décembre 2003 sans avoir été mise aux voix, l'Assemblée générale a, entre autres, prié le Secrétaire général de continuer de prêter l'assistance voulue aux gouvernements dépositaires de la Convention et de fournir les services nécessaires pour l'application des décisions et recommandations des conférences d'examen, y compris toute l'assistance voulue pour les réunions annuelles des États parties et les réunions d'experts.

Organisation de la Réunion d'experts

4. Conformément aux décisions prises à la cinquième Conférence d'examen et à la Réunion de 2003 des États parties, la Réunion d'experts de 2004 s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, du 19 au 30 juillet 2004, sous la présidence du représentant de l'Afrique du Sud, M. Peter Goosen.

5. À sa 1^{ère} séance, la Réunion a approuvé son ordre du jour (BWC/MSP/2004/MX/1) et son programme de travail (BWC/MSP/2004/MX/2/Rev.1), qu'avait proposés le Président. Le Président a appelé l'attention des délégations sur trois documents d'information qu'avait établis le secrétariat (BWC/MSP/2004/MX/INF.1, INF.2 et INF.3).

6. À la même séance, la Réunion d'experts a décidé, comme l'avait suggéré le Président, d'appliquer, *mutatis mutandis*, le règlement intérieur de la cinquième Conférence d'examen, contenu à l'annexe II du document final de la Conférence (BWC/CONF.V/17).

¹ Voir BWC/MSP/2003/4 (vol. I).

7. M. Peter Kolarov, spécialiste des questions politiques au Département des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, avait été chargé par cet organe de s'occuper des questions relatives à la Convention sur les armes biologiques. M. Richard Lennane, spécialiste des questions politiques, a fait fonction de secrétaire de la Réunion d'experts et a été secondé, au secrétariat, par M^{me} Melissa Hersh et M. Piers Millett, assistants.

Participation à la Réunion d'experts

8. Les 87 États parties à la Convention dont le nom suit ont participé à la Réunion d'experts: Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kenya, Koweït, Lettonie, Liban, Malaisie, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Siège, Sénégal, Serbie-et-Monténégro, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Togo, Turquie, Ukraine, Venezuela et Viet Nam.

9. En outre, quatre États qui avaient signé la Convention, mais ne l'avaient pas encore ratifiée – l'Égypte, les Émirats arabes unis, Madagascar et le Myanmar – ont participé à la Réunion d'experts sans prendre part à la prise de décisions, en application de l'article 44, paragraphe 1, du Règlement intérieur.

10. Deux États – Israël et le Kazakhstan – qui n'étaient ni Parties à la Convention ni Signataires de celle-ci, ont participé à la Réunion d'experts en qualité d'observateurs, en application de l'article 44, paragraphe 2, alinéa *a*.

11. Les organes de l'Organisation des Nations Unies, dont l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), se sont fait représenter à la Réunion d'experts en application de l'article 44, paragraphe 3.

12. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Office international des épizooties (OIE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont vu accorder le statut d'observateurs, en application de l'article 44, paragraphe 4.

13. Onze organisations non gouvernementales et instituts de recherche ont participé à la Réunion d'experts, en application de l'article 44, paragraphe 5.

14. Une liste exhaustive des participants à la Réunion d'experts est publiée sous la cote BWC/MSP/2004/MX/INF.5.

Travaux de la Réunion d'experts

15. La Réunion d'experts a tenu deux séances publiques, les 19 et 30 juillet, et 17 séances de travail entre le 19 et le 30 juillet 2004. Conformément au programme de travail

(BWC/MSP/2004/MX/2/Rev.1), 18 États parties ont fait des déclarations d'ordre général à la première séance de travail du 19 juillet, tandis que l'OMS, l'OIE et la FAO ont fait des exposés à la deuxième séance de travail. La période allant du 20 au 23 juillet a été consacrée à l'examen de la question du renforcement et de l'élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies (point 5 de l'ordre du jour) et la période allant du 26 au 29 juillet, à l'examen de la question du renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets (point 6 de l'ordre du jour).

16. Dans le cadre de l'examen de la question du renforcement et de l'élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies (point 5 de l'ordre du jour), les États parties ont fait 15 déclarations, exposés ou interventions d'ordre général sur la surveillance, le dépistage et le diagnostic des maladies infectieuses ainsi que la lutte contre ces maladies; ils en ont fait 47 sur la surveillance, le dépistage et le diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains ainsi que la lutte contre ces maladies, 28 sur la surveillance, le dépistage et le diagnostic des maladies infectieuses touchant les animaux ainsi que la lutte contre ces maladies, et 9 sur la surveillance, le dépistage et le diagnostic des maladies infectieuses touchant les plantes, ainsi que la lutte contre ces maladies.

17. Dans le cadre de l'examen de la question du renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets (point 6 de l'ordre du jour), les États parties ont fait 57 déclarations, exposés ou interventions sur l'action en cas de poussée de maladie des êtres humains; ils en ont fait 16 sur l'action en cas de poussée de maladie des animaux, 5 sur l'action en cas de poussée de maladie des plantes et 36 sur les enquêtes.

18. Le Président, agissant de sa propre initiative et sous sa propre responsabilité, a établi un texte énumérant les considérations, leçons, perspectives, recommandations, conclusions et propositions qui se dégageaient des exposés, déclarations, interventions et documents de travail des délégations sur les questions examinées pendant la Réunion. La Réunion d'experts a noté que ce texte n'avait pas de statut, qu'il n'avait pas été examiné, qu'il ne pouvait être considéré comme étant exhaustif, que le fait de leur reproduction dans ce texte n'indiquait ou n'impliquait nullement que les considérations, leçons, perspectives, recommandations, conclusions ou propositions y figurant emportaient l'accord des États parties, et que ce texte ne devrait pas nécessairement constituer le point de départ des débats à l'avenir. La Réunion d'experts a noté l'avis exprimé par le Président, selon lequel ce texte pourrait aider les délégations à se préparer à la Réunion des États parties de décembre 2004 et à débattre des moyens les plus indiqués d'examiner les deux points abordés et de «contribuer à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives à leur sujet», conformément à la décision prise à la cinquième Conférence d'examen.

19. Le texte établi par le Président est joint au présent rapport en tant qu'annexe II.
20. Au cours de ses travaux, la Réunion d'experts a pu se servir de plusieurs documents de travail qu'avaient soumis les États parties, ainsi que des déclarations et exposés que ces derniers avaient faits et dont le texte a été distribué pendant la Réunion.

Documentation

21. Une liste complète des documents officiels de la Réunion d'experts, y compris les documents de travail présentés par les États parties, est reproduite à l'annexe I du présent rapport. Tous les documents figurant sur cette liste sont publiés dans le Système de diffusion électronique des documents de l'ONU, qui peut être consulté par l'Internet à l'adresse suivante: www.ods.unog.ch.

Conclusion de la Réunion d'experts

22. À sa séance de clôture, le 30 juillet 2004, la Réunion d'experts a pris note du projet d'ordre du jour et du calendrier provisoire des travaux de la Réunion de 2004 des États parties, qu'avait établis le Président et qui sont joints au présent rapport en tant qu'annexe III. La Réunion d'experts a noté que l'ordre du jour et le programme de travail provisoires seraient établis par le Président et soumis pour approbation et adoption à la Réunion des États parties en décembre 2004.
23. À la même séance, la Réunion d'experts a adopté par consensus un projet de rapport (BWC/MSP/2004/MX/CRP.1), avec des modifications faites oralement. Son rapport est publié sous la cote BWC/MSP/2004/MX/3.

Annexe I

LISTE DES DOCUMENTS DE LA RÉUNION D'EXPERTS

Cote	Titre
BWC/MSP/2004/MX/1	Ordre du jour provisoire de la Réunion d'experts
BWC/MSP/2004/MX/2/Rev.1	Programme de travail provisoire révisé de la Réunion d'experts
BWC/MSP/2004/MX/3	Rapport de la Réunion d'experts
BWC/MSP/2004/MX/INF.1/Summary	Mécanismes utilisés par des organisations intergouvernementales (l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Office international des épizooties (OIE)) et des organisations non gouvernementales pour surveiller les maladies
BWC/MSP/2004/MX/INF.1 [ANGLAIS SEULEMENT]	Document d'information établi par le secrétariat Mechanisms being implemented for Disease Surveillance by Intergovernmental Organizations (World Health Organization (WHO), Food and Agriculture Organization (FAO), World Organization for Animal Health/Office international des épizooties (OIE)) and Significant Mechanisms being Implemented for Disease Surveillance by Non-Governmental Organizations
BWC/MSP/2004/MX/INF.2/Summary	Document d'information établi par le secrétariat Mécanismes qui sont utilisés par les organisations intergouvernementales (l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Office international des épizooties (OIE)) pour faire face aux apparitions de maladie
BWC/MSP/2004/MX/INF.2 [ANGLAIS SEULEMENT]	Document d'information établi par le secrétariat Mechanisms being Implemented for Response to Outbreaks of Disease by Intergovernmental Organizations (World Health Organization (WHO), Food and Agricultural Organization (FAO), World Organization for Animal Health/Office international des épizooties (OIE))
	Document d'information établi par le secrétariat

BWC/MSP/2004/MX/INF.2/Amend.1 [ANGLAIS SEULEMENT]	Mechanisms being Implemented for Response to Outbreaks of Disease by Intergovernmental Organizations (World Health Organization (WHO), Food and Agricultural Organization (FAO), World Organization for Animal Health/Office international des épizooties (OIE)) Document d'information établi par le secrétariat Modification
BWC/MSP/2004/MX/INF.3/Summary	Mécanismes dont les États parties disposent pour enquêter sur des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines et pour fournir une assistance en pareil cas
BWC/MSP/2004/MX/INF.3 [ANGLAIS SEULEMENT]	Mechanisms Available to States Parties to Investigate the Alleged Use of Biological or Toxin Weapons and to Provide Assistance in Such Cases Document d'information établi par le secrétariat
BWC/MSP/2004/MX/INF.4 [ANGLAIS SEULEMENT]	List of States Parties to the Convention on the Prohibition of the Development Production and Stockpiling of Bacteriological (Biological) and Toxin Weapons and on their Destruction, as at July 2004 Liste établie par le secrétariat
BWC/MSP/2004/MX/INF.5 [ANGLAIS, ESPAGNOL et FRANÇAIS SEULEMENT]	Liste des participants
BWC/MSP/2004/MX/CRP.1 [ANGLAIS SEULEMENT]	Draft Report of the Meeting of Experts
BWC/MSP/2004/MX/MISC.1 [ANGLAIS, ESPAGNOL et FRANÇAIS SEULEMENT]	Liste provisoire des participants
BWC/MSP/2004/MX/MISC.2 [ANGLAIS SEULEMENT]	Information Submitted by Argentina on National and Regional Institutions and Mechanisms for Disease Surveillance Note du secrétariat
BWC/MSP/2004/MX/MISC.3 [ANGLAIS SEULEMENT]	Presentations Submitted by the United States Note du secrétariat

Sauf indication contraire, les documents de travail énumérés ci-dessous sont en anglais seulement.

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BWC/MSP/2004/MX/WP.1 | From "Farm-to-Fork" – How to Improve Surveillance of the Food Supply Chain
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.2 | Electronic Outbreak Reporting System for Public Health Surveillance in Germany
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.3 | A Procedure for Differentiating Between the Intentional Release of Biological Warfare Agents and Natural Outbreaks of Disease: Its Use in Analyzing the Tularemia Outbreak in Kosovo in 1999 and 2000
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.4 | Rapid Procedures for the Detection of Biological Warfare Agents and Diagnosis of Related Disorders
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.5 | Reporting and Surveillance of Diseases in Germany
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.6 | Combating Infectious Diseases – The German Way to Improve Preparedness
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.7 | Enhancing International Capabilities for Responding to and Mitigating the Effects of Outbreaks of Diseases – How to Overcome Legal Problems
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.8 | German Contributions to Mitigating the Effects of Diseases
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.9 | Diagnostic Tools and Structures for Detecting Suspicious Outbreaks of Infectious Diseases
Présenté par l'Allemagne |
| BWC/MSP/2004/MX/WP.10 | United Nations involvement in investigating the possible use of biological weapons
Présenté par l'Allemagne |

BWC/MSP/2004/MX/WP.11	International Co-Operation for Disease Surveillance Présenté par l’Afrique du Sud
BWC/MSP/2004/MX/WP.12	Human Infectious Disease Surveillance Présenté par l’Afrique du Sud
BWC/MSP/2004/MX/WP.13	Plant Health Surveillance in South Africa Présenté par l’Afrique du Sud
BWC/MSP/2004/MX/WP.14	Animal Disease Surveillance in South Africa Présenté par l’Afrique du Sud
BWC/MSP/2004/MX/WP.15	Cases of Alleged Use of Biological or Toxin Weapons or Suspicious Outbreaks of Disease: Enhancing International Capabilities for Responding to, Investigating and Mitigating the Effects Présenté par l’Afrique du Sud
BWC/MSP/2004/MX/WP.16	Improving International Capabilities for Responding to, Investigating, and Mitigating the Effects of Cases of Alleged Use of Biological or Toxin Weapons or Suspicious Outbreaks of Disease – The Need for Enhanced Co-Operation Between Law Enforcement, Defence, and Public Health Actors Présenté par la Suède
BWC/MSP/2004/MX/WP.17	A Short Introduction to the Swedish System to Manage Outbreaks of Infectious Diseases Among Humans and Animals Présenté par la Suède
BWC/MSP/2004/MX/WP.18 [ANGLAIS et CHINOIS SEULEMENT]	Surveillance of infectious diseases Présenté par la délégation chinoise
BWC/MSP/2004/MX/WP.19 [ANGLAIS et CHINOIS SEULEMENT]	Enhancing international capabilities for responding to, investigating and mitigating the effects of cases of alleged use of biological or toxin weapons or suspicious outbreaks of diseases Présenté par la Chine
BWC/MSP/2004/MX/WP.20	Tools and Technologies for the Surveillance, Detection and Diagnosis of Infectious Diseases and Intoxications Présenté par le Royaume-Uni

BWC/MSP/2004/MX/WP.21	Prevention, Investigation and Control of Human Infectious Disease Présenté par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2004/MX/WP.22	Animal Disease Control in the United Kingdom Présenté par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2004/MX/WP.23	Plant Pest and Disease Control in the United Kingdom Présenté par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2004/MX/WP.24	Safety of Food and Water in the United Kingdom Présenté par le Royaume-Uni
BWC/MSP/2004/MX/WP.25	Australian Disease Surveillance and Response Systems: Humans Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.26	The Role of the World Health Organisation in Infectious Disease Surveillance: Australian Perspective Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.27	Regional Networks: The Case for Integration and Coordination Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.28	Disease Surveillance in Australia: Animal Diseases Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.29	Improving Regional Surveillance Efforts: Animal Health – Australia's Contribution Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.30	Disease Surveillance in Australia: Plant Diseases Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.31	Mitigation of Intentional Outbreaks of Human Disease Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.32	An Australian Framework for Responses to Unusual Outbreaks of Animal Disease Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.33	PLANTPLAN: Australian Emergency Plant Pest Response Plan Présenté par l'Australie

BWC/MSP/2004/MX/WP.34	Detection and Monitoring Survey of Invasive Plant Pests in Japan Présenté par le Japon
BWC/MSP/2004/MX/WP.35	Enhancing capabilities for responding to a natural or deliberate epidemic of infectious diseases in Japan Présenté par le Japon
BWC/MSP/2004/MX/WP.36	Laboratory Clusters: Integrated Networks for Enhanced Response and Consequence Management Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.37	CBRN Consolidated Risk Assessment: A Structured Approach to Prevention, Preparedness and Response Planning and S&T Investments Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.38*	The Canadian Public Health Laboratory Network Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.39	The Urban-Rural Divide: Surveillance and Protection of Communities Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.40	Research on prevention of bioterrorism: Overview of recent developments and actions at European Community level Présenté par les Pays-Bas
BWC/MSP/2004/MX/WP.41	Disease Reporting by the Netherlands Armed Forces Présenté par les Pays-Bas
BWC/MSP/2004/MX/WP.42	Tasks and role of the European Commission in outbreak investigation, communicable disease surveillance and Health Security Présenté par les Pays-Bas
BWC/MSP/2004/MX/WP.43 [ANGLAIS et RUSSE SEULEMENT]	Mechanism for implementation of State control over dangerous infectious human diseases in the Russian Federation Présenté par la Fédération de Russie
BWC/MSP/2004/MX/WP.44 [ANGLAIS et RUSSE SEULEMENT]	Approaches to Some Elements of the Mechanism for Investigation of Cases of Alleged Use of Biological Weapons Présenté par la Fédération de Russie

BWC/MSP/2004/MX/WP.45
[ANGLAIS et RUSSE SEULEMENT]

On the Epizootological Monitoring System in the Russian Federation

Présenté par la Fédération de Russie

BWC/MSP/2004/MX/WP.46
[ESPAGNOL SEULEMENT]

Consideraciones generales sobre el mecanismo de seguimiento adoptado durante la sesión reanudada de la quinta conferencia de examen de los estados partes en la convención sobre la prohibición del desarrollo, la producción y el almacenamiento de armas bacteriológicas (biológicas) y tóxicas y sobre su destrucción

Présenté par la République de Cuba

BWC/MSP/2004/MX/WP.47

National system of epidemiological surveillance in Ukraine

Présenté par l'Ukraine

BWC/MSP/2004/MX/WP.48

System of delivering information on infectious disease incidence and outbreaks of infectious diseases in Ukraine

Présenté par l'Ukraine

BWC/MSP/2004/MX/WP.49

Responding to and mitigating the effects of suspicious outbreaks of disease: System of organization of specific indication of bacterial (biological) means

Présenté par l'Ukraine

BWC/MSP/2004/MX/WP.50

Prevention of occurrence of infectious diseases due to epizootic and microbiological environmental monitoring

Présenté par l'Ukraine

BWC/MSP/2004/MX/WP.51/Rev.1

A modelling programme on bio-incidents

Présenté par le Royaume-Uni

BWC/MSP/2004/MX/WP.52
[ANGLAIS et ESPAGNOL SEULEMENT]

Strengthening of the national regulatory activity as a mechanism for the surveillance, detection, diagnosis and combating of infectious diseases affecting humans, animals and plants

Présenté par la République de Cuba

BWC/MSP/2004/MX/WP.53

Real-Time Symptom Surveillance – Experience in the United Kingdom Using the “Portable Remote Illness and Symptoms Monitor” (PRISM)

Présenté par le Royaume-Uni

- BWC/MSP/2004/MX/WP.54
Proposals for Strengthening and Broadening National and International Institutional Efforts and Existing Mechanisms for the Surveillance, Detection, Diagnosis and Combating of Infectious Diseases Affecting Humans, Animals and Plants
Présenté par la République islamique d'Iran
- BWC/MSP/2004/MX/WP.55
[ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT]
Les mesures de confiance dans la prise en charge de l'allégation d'emploi terroriste d'agents NRBC: les réseaux de laboratoires
Présenté par la France
Présenté par la France
- BWC/MSP/2004/MX/WP.56
Enhancing International Capabilities for Responding to, Investigating and Mitigating the Effects of Cases of Alleged Use of Biological or Toxin Weapons or Suspicious Outbreaks of Disease
Présenté par le Royaume-Uni
- BWC/MSP/2004/MX/WP.57
Investigations into Alleged Use of Biological Weapons – Some Considerations Drawn from Experience in the United Kingdom for Sample Handling and Biological Analysis
Présenté par le Royaume-Uni
- BWC/MSP/2004/MX/WP.58
Enhancing international capabilities for mitigating the effects and provision of assistance in cases of alleged use of biological or toxin weapons or outbreaks of diseases
Présenté par la République islamique d'Iran
- BWC/MSP/2004/MX/WP.59
Existing mechanisms for responding to and mitigating the effects of cases of alleged use of biological or toxin weapons or suspicious outbreaks of infectious human diseases in Italy
Présenté par l'Italie
- BWC/MSP/2004/MX/WP.60
[FRANÇAIS SEULEMENT]
Vers une planification des programmes de lutte contre le risque biologique entre les États parties à la Convention sur l'interdiction des armes biologiques
Présenté par la France

- BWC/MSP/2004/MX/WP.61 Existing mechanisms for the surveillance, detection and diagnosis of infectious animal diseases in Italy
Présenté par l'Italie
- BWC/MSP/2004/MX/WP.62 Existing mechanisms for the surveillance, detection and diagnosis of infectious human diseases in Italy
Présenté par l'Italie
- BWC/MSP/2004/MX/WP.63 Enhancing national capabilities for responding to and mitigating of effects of bioterrorism and related diseases
Présenté par l'Italie
- BWC/MSP/2004/MX/WP.64 [FRANÇAIS SEULEMENT] Renforcement des mécanismes de surveillance des maladies au sein des forces françaises en opération face aux risques biologiques
Présenté par la France
- BWC/MSP/2004/MX/WP.65 Animal disease surveillance and response in Thailand
Présenté par la Thaïlande
- BWC/MSP/2004/MX/WP.66 Canadian Federal Response to a BW Incident
Présenté par le Canada
- BWC/MSP/2004/MX/WP.67 Existing mechanisms for responding to and mitigating the effects of cases of alleged use of biological or toxin weapons or suspicious outbreaks of infectious animal diseases in Italy
Présenté par l'Italie
- BWC/MSP/2004/MX/WP.68 Investigation
Présenté par la République islamique d'Iran
- BWC/MSP/2004/MX/WP.69 Definitions of Unusual and Suspicious Outbreaks of Diseases and Alleged Use
Présenté par la République islamique d'Iran
- BWC/MSP/2004/MX/WP.70 Human Communicable Disease Surveillance with Special Focus on Preparedness and Response for Epidemic Prone Diseases
Présenté par l'Inde
- BWC/MSP/2004/MX/WP.71 Animal disease surveillance and control in India with special reference to emerging/exotic diseases
Présenté par l'Inde

BWC/MSP/2004/MX/WP.72	Means of enhancement of national capabilities for surveillance of, and response to, natural and deliberate outbreaks of human, animal, and plant infectious diseases Présenté par la Pologne
BWC/MSP/2004/MX/WP.73	Surveillance and (Early) Detection of Infectious Diseases in Humans in the Netherlands Présenté par les Pays-Bas
BWC/MSP/2004/MX/WP.74	Counter terrorism and food safety Présenté par les Pays-Bas
BWC/MSP/2004/MX/WP.75	Emergency Management, an Australian Model: Planning for and Managing a Biological Emergency Présenté par l'Australie
BWC/MSP/2004/MX/WP.76	Questions related to the strengthening of the capacity to investigate and mitigate alleged use of biological weapons Présenté par la Norvège
BWC/MSP/2004/MX/WP.77 [ESPAGNOL SEULEMENT]	Consideraciones sobre el incremento de las capacidades internacionales para responder, investigar y mitigar los efectos en caso de uso alegado de armas biológicas o tóxicas o brotes sospechosos de enfermedades Présenté par la République de Cuba
BWC/MSP/2004/MX/WP.78	Avian Influenza in Canada 2004 Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.79	Impacts of the BSE Incident in Canada Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.80	SARS: A Canadian Perspective on Lessons Learned Présenté par le Canada
BWC/MSP/2004/MX/WP.81	Forensic Investigation of Bioterrorism Présenté par les Pays-Bas

BWC/MSP/2004/MX/3
page 16

BWC/MSP/2004/MX/WP.82

Strengthening Response Capabilities: Mass
Casualty Management Through Training and
Education – Joint Project Proposal

Présenté par la Hongrie et la Norvège

BWC/MSP/2004/MX/WP.83

Challenges of the Second Year of the Follow-up
Process

Présenté par la Hongrie

Annexe II

CONSIDÉRATIONS, LEÇONS, PERSPECTIVES, RECOMMANDATIONS, CONCLUSIONS
ET PROPOSITIONS SE DÉGAGEANT DES EXPOSÉS, DÉCLARATIONS,
INTERVENTIONS ET DOCUMENTS DE TRAVAIL DES DÉLÉGATIONS
SUR LES QUESTIONS EXAMINÉES PENDANT LA RÉUNION

Les tableaux suivants, qui ont trait, respectivement, aux points 5 et 6 de l'ordre du jour, ont été établis par le Président.

Point 5 de l'ordre du jour

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Iran	WP.54	Les États parties à la Convention devraient, avec l'aide des institutions internationales compétentes, renforcer les réseaux mondiaux mis en place pour la surveillance des maladies et en accroître les capacités, y compris à l'échelon national, afin de pouvoir faire rapidement face à des poussées de maladie et, en particulier, prêter une assistance humanitaire aux États parties touchés par ces poussées.
Afrique du Sud	20 juill., 12 h 47	Les États parties devraient être encouragés à améliorer les capacités de surveillance des maladies et d'intervention en cas de poussée.
Afrique du Sud	WP.11	Les États devraient être encouragés à améliorer leurs capacités de surveillance des maladies.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Renforcer les capacités requises pour réaliser une surveillance efficace.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Une amélioration de la surveillance des maladies au niveau national et à l'échelon international, par le biais de la coopération, serait conforme à l'objet et au but de la Convention, qui est l'élimination des armes biologiques.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	La participation à des systèmes de surveillance des maladies aux échelons local, national ou mondial offre un moyen de progresser dans la voie de la non-prolifération des armes biologiques par la coopération et la transparence.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Il faut se garder d'associer automatiquement un renforcement de la surveillance à un accroissement du nombre de maladies surveillées.
Inde	20 juill., 16 h 30	Il faut s'assurer que les systèmes nationaux de surveillance des maladies couvrent tout le pays.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Australie	WP.28	Pour la surveillance des maladies des animaux, il conviendrait de se fonder, chaque fois que possible, sur les normes et recommandations existantes, plutôt que de «réinventer la roue».
Thaïlande	23 juill., 11 h 25	Quant aux moyens et aux possibilités effectives qui s'offrent d'élargir (et de mettre au point) les activités de surveillance, il faut notamment songer à faire en sorte que le public et les milieux politiques s'intéressent davantage aux effets des maladies des animaux sur la santé humaine et comprennent mieux ces effets, et qu'ils s'intéressent de plus près aux impacts économiques et sociaux des maladies des animaux et les comprennent mieux, eu égard aux enseignements qui se dégagent des poussées de grippe aviaire, d'une coopération internationale plus étroite, notamment la collaboration entre l'Australie et le laboratoire de référence régional asiatique pour la fièvre aphteuse, ou des essais de compétence des laboratoires pour le dépistage de la leptospirose et de la brucellose, proposés par les États-Unis, et des offres de formation ou de renforcement des programmes nationaux, sans oublier l'offre provisoire d'assistance faite par des organisations internationales telles que la FAO et l'OIE.
Afrique du Sud	WP.11	Les États parties devraient, individuellement ou collectivement, appuyer activement l'OMS, la FAO et l'OIE.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Il importe que les États parties appuient les efforts déployés par l'OMS pour renforcer le système mondial de surveillance des maladies.
FAO/OIE	19 juill., 16 h 25	Il ne sera possible de parvenir à une sécurité biologique mondiale effective que si tous les pays membres de l'OIE et de la FAO se conforment scrupuleusement aux normes et directives de l'OIE, assurent aux parties prenantes une formation efficace et font en sorte de disposer de ressources vétérinaires adéquates, tant sur le plan des hommes que sur celui du matériel.
Fédération de Russie	19 juill., 11 h 04	Il faut faire clairement le départ entre les domaines de compétence et les responsabilités de l'OMS, de l'OIE et de la FAO, d'une part, et, de l'autre, le champ d'application de la Convention, puis définir clairement les domaines d'activité dans lesquels une action concertée est possible, en fonction des mandats de ces organisations et des domaines couverts par la Convention.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Japon	WP.34	Il importe au plus haut point que les organismes phytosanitaires soient à même d'assurer un dépistage précoce, notamment par la surveillance et le suivi ... ainsi que par d'autres mesures de quarantaine, telles que l'inspection des plantes importées aux points d'entrée, afin d'éviter à l'avenir l'invasion de parasites des plantes qui provoque des poussées de maladie dévastatrices.
États-Unis	21 juill.	Il faut absolument pouvoir dépister rapidement les poussées de maladie, afin de réduire autant que faire se peut l'ampleur et l'étendue géographique des épidémies.
Afrique du Sud	WP.11	Il conviendrait d'axer les efforts sur le dépistage précoce ainsi que le diagnostic, l'identification de la poussée et l'intervention rapides, de même que sur la préparation à l'intervention, ce qui suppose notamment la formation de personnel et l'allocation de ressources.
Australie	WP.26	On ne saurait surestimer l'importance que revêt la rapidité, qui est manifestement un aspect important de la procédure de surveillance.
États-Unis	21 juill., 12 h 12	Recommandation: nous devons mesurer les limites inhérentes au dépistage des poussées de maladie.
Canada	WP.36	Une démarche pluridisciplinaire s'impose pour pouvoir assurer une gestion des conséquences à tous les stades ainsi que la réalisation d'enquêtes après les faits.
Iran	WP.54	Les États parties à la Convention disposant de systèmes de surveillance avancés devraient, avec l'aide des institutions internationales compétentes et en particulier par le biais de l'organisation d'une formation, aider d'autres États parties à renforcer leurs capacités en matière de personnel de la santé publique et appuyer le recours à l'informatique pour la collecte et l'analyse des données sur les maladies infectieuses.
Afrique du Sud	20 juill., 12 h 47	Les États en mesure de le faire devraient aider ceux qui n'ont pas autant de moyens à améliorer la surveillance des maladies et les capacités d'intervention.
Afrique du Sud	WP.11	Les États en mesure de le faire devraient fournir aux États parties qui en ont besoin une assistance pour la mise en place et l'amélioration des capacités de surveillance des maladies.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	20 juill., 15 h 40	Les États parties en mesure de le faire devraient financer ou appuyer l'amélioration de la surveillance des maladies et les capacités d'intervention chez d'autres États parties n'ayant pas autant de moyens.
Chine	20 juill., 15 h 40	Une assistance, sous forme de technologie, de ressources et d'information, notamment, devrait être proposée aux États parties afin qu'ils puissent renforcer leur surveillance des maladies et leurs capacités d'intervention.
Chine	WP.18	La communauté internationale devrait promouvoir la coopération à la surveillance des maladies... Les États parties ayant les compétences nécessaires devraient fournir à d'autres États parties une assistance sous la forme d'échanges de techniques, de formation du personnel et d'appui financier, ainsi que de l'organisation de séminaires internationaux ou régionaux (assistance qui devrait être apportée) sur la base des principes de l'égalité, de la collaboration et du respect mutuel.
Pakistan	20 juill., 16 h 24	Les pays en développement devraient avoir accès à une formation, à des connaissances techniques et à des installations afin de pouvoir mettre à niveau leurs systèmes nationaux eu égard aux normes internationales et satisfaire aux critères requis.
Allemagne	WP.8	L'Allemagne est fermement convaincue que la coopération internationale constitue le meilleur moyen de juguler les poussées de maladie nouvelle et récurrente, car dans un monde où les liens économiques et le tourisme resserrent toujours davantage les contacts, les agents infectieux parcourent très rapidement des distances énormes nonobstant les frontières et créent des problèmes non seulement pour un (État), mais pour un grand nombre de pays.
Canada	WP.39	La coopération entre gouvernements ... doit servir les intérêts des uns et des autres et être renforcée peu à peu.
Iran	WP.54	Les institutions internationales devraient, dans leurs domaines de compétence respectifs, aider les États parties à renforcer leurs programmes nationaux et locaux de surveillance des maladies infectieuses et à améliorer leurs capacités en matière de notification rapide, de lutte, de protection et d'intervention.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Iran	WP.54	Si la surveillance des maladies infectieuses et l'intervention incombent aux autorités nationales, il convient que les institutions internationales s'occupant de la santé fournissent aux États parties, en particulier à ceux d'entre eux qui sont des pays en développement, un appui technique et financier axé sur l'échange de données d'expérience et le renforcement des capacités de surveillance et d'intervention.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Il importe que les États parties ... fournissent un appui à l'OIE et à la FAO en vue d'améliorer la surveillance des maladies des animaux et des plantes et la sécurité des aliments.
Chine	WP.18	Les États parties devraient promouvoir la coopération avec les organisations internationales compétentes.
Chine	WP.18	Les organisations internationales pourraient fournir aux États parties qui se heurtent à des difficultés pour appliquer les normes et pratiques optimales pertinentes une assistance et un appui sur le plan des techniques, des ressources financières et de l'information.
Pakistan	20 juill., 16 h 24	(Renforcer) la coopération (entre) les États parties et les organisations intergouvernementales telles que l'OMS afin de tirer mieux parti de leurs ressources et réalisations.
Chine	22 juill., 12 h 20	Renforcer ... la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales compétentes en vue de faire face aux maladies des animaux.
Inde	22 juill., 15 h 55	La surveillance des maladies des animaux et la lutte contre ces maladies (pourraient être renforcées avec) ... l'aide de laboratoires internationaux et de banques de vaccins et (par) la diffusion des techniques.
FAO/OIE	19 juill., 16 h 25	Une meilleure qualité et une plus grande efficacité des services vétérinaires des États parties seront les garantes d'une vigilance dans la surveillance, le suivi, l'alerte rapide et le dépistage précoce, ainsi que d'une intervention opportune et rapide en cas d'urgence.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.11	Les poussées récentes de maladie infectieuse ont montré qu'il est possible d'enrayer puis d'éliminer une poussée avec un appui international. À cet égard, il convient de noter que, pour atteindre un maximum d'efficacité dans l'utilisation des ressources, il faut enrayer la poussée de maladie dès les premiers stades, alors qu'elle sévit dans une zone géographique relativement restreinte, aussi les efforts internationaux devraient-ils être orientés vers le dépistage, le diagnostic, l'identification des maladies et l'intervention rapides.
Afrique du Sud	WP.11	Les poussées de maladie ne respectent pas les frontières internationales et peuvent se répandre très rapidement du fait des moyens de transport modernes. Ces problèmes peuvent être atténués grâce à une assistance et une coopération internationales, mais aussi régionales, puisque les pays pourraient se regrouper par région pour élaborer des programmes de surveillance régionaux qui, éventuellement, jetteraient les bases de mécanismes d'intervention à l'échelle régionale.
Iran	WP.54	Il y a lieu de renforcer la coopération régionale afin d'empêcher le transport transfrontière illicite d'animaux domestiques.
Australie	22 juill., 11 h 00	Il faut poursuivre ... les efforts déployés à l'échelon régional en matière de surveillance et, autant que possible, les étendre, dans l'intérêt de tous les pays participants.
Chine	22 juill., 12 h 20	Renforcer ... la coopération à l'échelon régional en vue de lutter contre les maladies des animaux.
Chine	22 juill., 12 h 20	Établir des systèmes régionaux en vue d'une action concertée de prévention de certaines maladies des animaux et de lutte contre ces maladies.
Australie	WP.29	Aider les pays de la région à se doter des capacités nécessaires pour gérer la santé animale, signaler avec exactitude et dans la transparence l'état de santé des animaux et analyser les risques présentés par les maladies et les parasites des animaux.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Iran	WP.54	La coopération entre les secteurs public et privé à la mise en œuvre d'une surveillance et à la notification des cas de maladie transmissible surveillée a des effets non négligeables et devrait être encouragée. Il faudrait aussi améliorer la participation des institutions médicales aux opérations de surveillance.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Une amélioration de la surveillance des maladies et de la lutte contre les maladies à l'échelle mondiale passe obligatoirement par une action de chacun des États parties et par une coopération internationale.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	(Il s'agit) de déterminer quelles améliorations, telles que le dépistage précoce des poussées de maladie, devront être apportées aux systèmes de surveillance, d'analyser les tendances, de formuler des hypothèses et de réduire la menace présentée par les armes biologiques à l'échelle mondiale.
États-Unis	20 juill., 12 h 00	Il convient de hiérarchiser les activités concrètes de surveillance des maladies des animaux à l'échelon national (en fonction) de l'impact de ces maladies sur la productivité, de l'importance qu'a l'animal touché ou le produit concerné, des possibilités effectives de lutte, du coût des activités de lutte ou de surveillance, ainsi que des incidences sur la santé publique.
République tchèque	22 juill., 15 h 48	De toute évidence, la coopération internationale dans (le) domaine (de la surveillance des maladies), en particulier sous la forme d'échanges de données d'information sur les mesures prises et les faits nouveaux, joue un rôle important. Elle pourrait être très utile dans la pratique, en sensibilisant davantage le public, qui connaît mal ce domaine.
Afrique du Sud	20 juill., 12 h 47	Il conviendrait d'encourager les États parties à appuyer, sur le plan national et collectivement, les activités des organisations non gouvernementales dans le domaine de la surveillance des maladies et de l'intervention; ceux d'entre eux qui sont en mesure de le faire devraient fournir des ressources à de telles ONG.
Afrique du Sud	WP.11	Les États parties devraient appuyer, sur le plan national et collectivement, les efforts déployés par les ONG en matière de surveillance des poussées de maladie et d'intervention en cas de poussée. Les États parties qui sont en mesure de le faire devraient fournir une assistance à de telles ONG afin qu'elles puissent améliorer leur action en tant que de besoin.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Canada	WP.36	Le Groupement biologique (canadien) peut servir de modèle à une coopération internationale dans l'appui à la gestion des crises et des conséquences en cas d'attentat terroriste à l'arme biologique.
Iran	WP.54	Il serait bon que les institutions internationales s'occupant de la santé établissent, dans les centres régionaux de l'OMS, des stocks de médicaments, de vaccins et de trousse de diagnostic qui puissent servir à une intervention rapide en cas d'événements inattendus dans l'un ou l'autre des pays de la région et aider les pays à gérer efficacement les situations d'urgence.
OMS	19 juill., 15 h 15	Améliorer les enquêtes de l'OMS sur les programmes de santé militaire en vue de les utiliser éventuellement aux fins de la santé publique.
OMS	19 juill., 15 h 15	(Mieux) harmoniser les activités avec celles d'autres acteurs mondiaux (l'OMC, le HCR, la FAO, l'OACI, l'Union européenne, le G7, l'OIE, MSF, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'IATA, l'OMI, la WTA, la FIIM, etc.).
Afrique du Sud	20 juill., 12 h 47	Il conviendrait d'encourager les États parties à appuyer, sur le plan national et collectivement, les activités de l'OMS, de l'OIE et de la FAO en établissant – à l'échelon régional, en un premier temps – une capacité permanente de surveillance des maladies et d'intervention.
Afrique du Sud	WP.11	Les États parties devraient, sur le plan national et collectivement, appuyer l'OMS, la FAO, l'OIE et d'autres organisations compétentes en vue de l'établissement d'une capacité permanente d'enquête épidémiologique sur les poussées de maladie ainsi qu'une capacité d'intervention immédiate.
Afrique du Sud	WP.11	Les États parties devraient, sur le plan national ou collectivement, apporter un appui actif à l'OMS, à la FAO et à l'OIE pour la poursuite de la mise au point et de la réalisation de programmes axés sur l'amélioration des services sanitaires et épidémiologiques dans les différents pays et qui seraient en partie spécifiquement consacrés à des activités de surveillance des maladies et d'intervention en cas de poussée.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Une coopération avec l'OMS, l'OIE et la FAO constitue le moyen le plus indiqué d'améliorer la situation.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	20 juill., 15 h 40	Les États parties devraient appuyer l’OMS, la FAO et l’OIE dans les activités que ces organisations mènent dans le domaine de la surveillance des maladies et de l’intervention, afin qu’elles utilisent les ressources dont elles disposent avec un maximum d’efficacité.
Chine	WP.18	Des organisations intergouvernementales telles que l’OMS, la FAO et l’OIE ont beaucoup fait, au fil du temps, pour la surveillance des maladies. Les États parties pourraient renforcer encore leur coopération avec ces organisations internationales en tirant tout le profit possible de leurs ressources et réalisations.
Australie	20 juill., 16 h 03	L’OMS est la mieux placée pour établir les faits et enquêter sur les poussées de maladie infectieuse.
Australie	WP.26	L’OMS est l’organisation idéale pour entreprendre une surveillance à l’échelle mondiale, en raison du rôle qu’elle joue et des responsabilités qui lui incombent en matière de santé au sein du système des Nations Unies, ainsi que de ses responsabilités en matière de compilation du Règlement sanitaire international et de coordination des travaux de révision de ce Règlement.
Iran	WP.54	Les États parties devraient renforcer les contacts et la coopération entre autorités sanitaires chargées de la surveillance des maladies des êtres humains et des animaux.
États-Unis	22 juill., 15 h 30	Les événements survenus récemment dans le monde rendent d’autant plus nécessaire une multiplication des partenariats entre entités s’occupant de la santé humaine et de la santé animale... L’intégration de la surveillance des maladies des êtres humains et des animaux requiert une approche pluridisciplinaire.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Une meilleure intégration (de la surveillance) des maladies des animaux et des plantes s’impose.
Royaume-Uni	22 juill., 10 h 25	La lutte contre les maladies des animaux (devrait comprendre) les capacités nécessaires à une intervention bien coordonnée et susceptible d’être amplifiée.
Australie	WP.28	Le secteur de l’élevage (devrait) jouer un rôle important dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Iran	WP.54	Les institutions internationales compétentes devraient appuyer le déploiement d'équipes d'experts bien formés, qui seraient chargées de procéder à des évaluations rapides de la santé dans les situations d'urgence et à des enquêtes épidémiologiques, afin qu'il soit possible d'intervenir à temps et rapidement en cas de poussée de maladie.
Afrique du Sud	WP.11	Les poussées récentes de maladie infectieuse ont montré qu'il est possible d'enrayer puis d'éliminer une poussée avec un appui international. À cet égard, il convient de noter que, pour atteindre un maximum d'efficacité dans l'utilisation des ressources, il faut enrayer la poussée de maladie dès les premiers stades, alors qu'elle sévit dans une zone géographique relativement restreinte, aussi des efforts internationaux devraient-ils être orientés vers le dépistage, le diagnostic, l'identification des maladies et l'intervention rapides.
Australie	20 juill., 16 h 03	Les réseaux régionaux pourraient être renforcés par une plus grande coordination et une plus grande intégration des activités, ce qui accroîtrait la transparence et la rapidité des opérations et pourrait aussi se faire par l'intermédiaire de l'OMS.
Inde	20 juill., 16 h 30	Renforcer la collaboration bilatérale et internationale à la surveillance des maladies et à l'intervention en cas de poussée de maladie transfrontière.
Australie	WP.27	Un réseau de surveillance intégré à l'échelon des régions, comprenant un sous-réseau de laboratoires et des experts disponibles à tout moment, serait très utile et devrait être encouragé.
Australie	WP.29	Élargir le réseau d'organismes travaillant en collaboration dans la région.
Pays-Bas	WP.42	Dans une zone (telle que celle de l'Union européenne), il importe que des arrangements adéquats soient mis en place afin qu'il soit possible: d'entreprendre une action à la source pour enrayer la propagation de la maladie et la contamination de l'environnement; de fournir une assistance mutuelle pour le diagnostic et la gestion des cas de maladie; d'avoir accès à des services de laboratoire et des compétences spécialisés pour les enquêtes épidémiologiques; ainsi que de mettre en œuvre une intervention sanitaire ... et d'assurer une bonne coordination et l'interopérabilité des plans de préparation et d'intervention.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	WP.8	À notre avis, une action appropriée face à ces problèmes (la propagation de maladies infectieuses connues et l'apparition de maladies nouvelles de ce type) passe notamment par une stratégie nationale et internationale coordonnée qui offre la possibilité d'identifier rapidement les maladies et de prendre des mesures efficaces pour enrayer les poussées et, en particulier, les pandémies.
Iran	WP.54	Il faudrait mettre en place des structures appropriées et accorder la priorité à l'apport des fonds nécessaires à la surveillance et à l'intervention.
Iran	WP.54	Il s'agirait d'accorder la priorité à l'approvisionnement en médicaments, en vaccins et en trousse de diagnostic rapide en cas d'urgence à l'échelon national, ainsi qu'à l'accès à ces moyens et à leur gestion, (en vue de faciliter) une intervention rapide en cas de poussée habituelle ou inhabituelle de maladie infectieuse.
États-Unis	21 juill., 11 h 35	Les pays devraient définir les objectifs de leurs systèmes intégrés ainsi que les partenariats qui devront être établis et les fonctions qu'il conviendra d'appuyer (les «exigences»).
Royaume-Uni	22 juill., 10 h 25	Le rétablissement de la situation (après une maladie des animaux) requiert la coopération de toutes les autorités compétentes et de tous les agents d'exécution.
Royaume-Uni	23 juill., 10 h 10	La lutte contre les maladies et parasites des plantes (a notamment pour éléments clefs) une bonne organisation et une définition claire des responsabilités respectives, une intervention bien coordonnée susceptible d'être amplifiée et des procédures d'examen a posteriori.
Suède	WP.17	Une coordination nationale s'imposera si les ressources à l'échelon du pays sont insuffisantes ou si la poussée frappe plusieurs pays.
Australie	WP.27	Les réseaux virtuels ont un rôle à jouer dans l'action face à des poussées de maladie, en particulier celles dont l'étiologie est inconnue; un tel dispositif peut être constitué rapidement et efficacement sur la base des réseaux existants.
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Les systèmes doivent être viables à long terme sur les plans tant politique que technologique (et comporter éventuellement) une notification par maladie et par syndrome; ils doivent être exploités régulièrement (et mettre l'accent) sur les incitations à la notification plutôt que sur les sanctions.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Royaume-Uni	21 juill., 15 h 35	La surveillance des symptômes en temps réel ... présente des avantages (dont) le dépistage rapide de maladies provoquées ou survenant naturellement, (mais implique) des activités à grande échelle faisant intervenir de multiples organismes.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Accroître la participation des médecins cliniciens aux activités menées dans le cadre des systèmes de surveillance.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Renforcer la participation du personnel de laboratoire à la surveillance des épidémies.
Canada	WP.36	Grâce à une large participation des services compétents aux activités des groupements de laboratoires, il est possible de faire en sorte que des ressources fédérales en matière de laboratoires sont disponibles dans la plupart des provinces et régions... Cela facilite l'accès à des installations et services spécialisés et permet de réduire au minimum le transport des échantillons.
Canada	WP.36	Mettre en place un groupement de laboratoires (compte tenu) des problèmes que posent la dispersion géographique de la population, le transport des échantillons et le besoin d'avoir accès en cas d'urgence à des services fédéraux spécialisés pour appuyer une intervention locale.
Allemagne	WP.1	(La surveillance des maladies) requiert une étroite collaboration ... des institutions, des autorités et de l'industrie.
Canada	WP.36	La mise en place d'un dispositif préventif dynamique pour pouvoir assurer l'exécution des opérations en cas de crise améliorera les capacités d'intervention et d'accélération des opérations.
Canada	WP.39	La coopération entre praticiens et communautés en matière de santé publique et de services médicaux doit servir les intérêts des uns et des autres et être renforcée peu à peu.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Mettre l'accent sur la participation de la communauté au dépistage des problèmes sanitaires et à l'intervention en cas de problème.
Canada	21 juill., 17 heures WP.39	Faire en sorte que les zones rurales bénéficient de la même protection et de la même surveillance (que les zones urbaines).
Royaume-Uni	22 juill., 10 h 25	La lutte contre les maladies des animaux (devrait aussi passer par) des plans bien établis et soigneusement étudiés pour faire face aux aléas.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Royaume-Uni	23 juill., 10 h 10	La lutte contre les maladies et parasites des plantes (a notamment pour élément clef) un plan bien établi et soigneusement étudié pour faire face aux aléas.
Nouvelle-Zélande	22 juill., 16 h 10	Encourager les entrepreneurs à élaborer des plans d'intervention spécifiques pour leurs entreprises.
Nouvelle-Zélande	22 juill., 16 h 10	Encourager les entrepreneurs à élaborer ... un dispositif ... afin de se doter des capacités nécessaires pour organiser une intervention efficace en cas de poussée de maladie et de s'assurer les services d'experts techniques qui donneraient des avis spécialisés, en tant que de besoin, sur les questions relatives aux préparatifs et à l'intervention.
Iran	WP.54	Il conviendrait d'encourager l'échange de données d'information technologiques entre États parties à la Convention aux fins de l'utilisation pacifique du génie génétique, de la prévention ainsi que du diagnostic et du traitement des maladies causées par des agents biologiques, microbiens et autres, ou des toxines, en particulier en ce qui concerne les maladies infectieuses, et pour d'autres domaines pertinents des sciences biologiques et de la biotechnologie.
Iran	WP.54	Il importe que les États parties à la Convention mettent en commun leurs données d'expérience relatives à la surveillance des maladies infectieuses.
Chine	WP.18	Les États parties devraient: entretenir, renforcer et améliorer le mécanisme de notification des poussées de maladie ainsi que les mesures de prévention et de lutte; (et) améliorer la consultation, la coordination et la mise en commun des informations entre eux. En facilitant la coopération technologique et les échanges de personnel, les États parties peuvent mettre en commun leurs données d'expérience sur la prévention et la lutte ainsi que les résultats pertinents des recherches qu'ils ont faites.
États-Unis	22 juill., 12 h 00	Ce qui est important, c'est la transparence. Chaque pays devrait renseigner ses voisins et partenaires commerciaux sur le fonctionnement de son système de surveillance. La transparence en la matière accroît la confiance, facilite l'analyse réciproque des risques et, à terme, encourage les investissements et les échanges commerciaux.
Chine	22 juill., 12 h 20	Renforcer la communication à l'échelon régional pour faire face aux maladies des animaux.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Les systèmes doivent être viables à long terme sur les plans tant politique que technologique (et devraient mettre dans la balance) la mise en commun des données à l'échelle internationale et la souveraineté nationale.
Allemagne	21 juill., 10 h 55	Un système de notification électronique des poussées de maladie infectieuse ... (présente plusieurs avantages) (notamment la possibilité de produire et de traiter) un grand nombre de notifications et la normalisation de la description des poussées, tout en imposant aux services sanitaires une charge de travail supplémentaire minimale ... outre qu'il se prête à la collecte en continu d'un grand nombre de données sur les poussées de maladie aux fins des systèmes de surveillance internationaux.
Royaume-Uni	WP.20	Les outils de la bio-informatique seront d'autant plus importants que ces processus nécessiteront et produiront des quantités de données d'information sans doute énormes.
Pays-Bas	WP.42	Dans une zone (telle que celle de l'Union européenne), il importe que des arrangements appropriés soient mis en place afin d'assurer la rapidité et la sûreté de la notification et de l'échange des données d'information... Cela requiert la mise en commun des connaissances et des pratiques optimales, des laboratoires, des équipements et des produits, des experts et des personnels d'intervention dans tous les pays membres de l'Union européenne.
Pays-Bas	WP.42	(Il faut) repérer les experts compétents à l'échelle de l'Union européenne et les entrer dans un répertoire commun aux autorités des États membres.
Iran	WP.54	L'OMS, la FAO et l'OIE pourraient faciliter l'échange entre États parties de données d'information relatives à la surveillance des maladies infectieuses.
Chine	22 juill., 12 h 20	Renforcer la communication avec les organisations intergouvernementales afin de lutter contre les maladies des animaux.
OMS	19 juill., 15 h 15	Les opérations d'alerte et d'intervention doivent être organisées à l'échelle mondiale.
Canada	21 juill., 17 h 00	La diversité des expériences fait qu'il serait peut-être utile d'échanger des idées (sur ces questions) eu égard aux différences qui séparent les zones urbaines et les zones rurales.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Pakistan	20 juill., 16 h 24	Il conviendrait de lancer à divers niveaux des programmes de sensibilisation à la sécurité et à la sûreté biologiques.
Iran	WP.54	Certains pays utilisent encore des systèmes manuels pour la collecte, la communication, l'analyse et la diffusion des données ainsi que pour l'information en retour. La communication de données au moyen de systèmes électroniques appropriés facilitera l'intégration des activités de surveillance, en particulier si le système est convivial et n'utilise pas des jeux de données multiples ou différents entraînant une charge de travail supplémentaire ou son abandon ultérieur. Chaque État partie pourrait s'efforcer de mettre en place des systèmes de gestion informatisée des données (sur le modèle du) Système d'information géographique (SIG).
Iran	WP.54	Il faut encourager les services sanitaires nationaux et les institutions internationales compétentes à mettre en commun leurs données d'informations par le biais des autorités sanitaires nationales (de telle manière) que les incidences administratives en soient réduites au minimum nécessaire.
Iran	WP.54	L'absence d'un échange systématique des données entre laboratoires à l'échelle nationale pose nombre de problèmes aux pays. Il s'agirait donc de mettre en réseau les laboratoires ou de soutenir les réseaux nationaux existants.
États-Unis	22 juill., 16 h 45	Le bon fonctionnement d'un réseau de laboratoires d'intervention (passe notamment par) la sécurité des communications (et) la rapidité des interventions et de la communication des données.
Allemagne	WP.2	Mettre en place un système (de notification électronique des poussées) afin d'obtenir des données épidémiologiques normalisées, à jour et aisément consultables et de gérer ces données à tous les niveaux de l'administration... Le système (allemand) pourrait servir de canevas d'un système multinational de notification des poussées de maladie.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Améliorer le flux de l'information issu de la surveillance entre les différents systèmes de santé et entre les services de ces systèmes.
Royaume-Uni	WP.20	Pour atteindre ces objectifs (la surveillance, le dépistage et le diagnostic efficaces des maladies), il importe de disposer d'un outil fiable pour la manipulation des données.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Royaume-Uni	WP.20	Pour être efficaces, les systèmes de surveillance doivent être exploités en continu et en temps réel et donner l'alerte afin qu'il soit possible d'identifier les maladies au plus vite.
États-Unis	21 juill., 12 h 12	Recommandation – Si des données de haute qualité existent déjà ou peuvent être obtenues à peu de frais, la mise en place d'un système de surveillance des syndromes ne sera pas d'un coût élevé.
États-Unis	21 juill., 12 h 12	Recommandation – Utiliser les algorithmes analytiques et statistiques existants pour les sources de données appropriées.
Australie	21 juill., 12 h 34	La surveillance est un élément fondamental de la prévention des maladies transmissibles et de la lutte contre toutes ces maladies. Le processus d'examen et de renforcement des systèmes de surveillance (pourrait porter notamment sur): des mécanismes de surveillance améliorés qui compilent des données détaillées concernant les facteurs de risque; la surveillance des syndromes et maladies spécifiques par les médecins de la communauté et des maladies plus rares par des médecins spécialisés; le suivi des résultats d'analyses en laboratoire des virus; la mise au jour des menaces par une surveillance des maladies infectieuses chez des animaux «sentinelles»; la définition des caractéristiques d'organismes spécifiques qui constituent une menace pour la santé publique; et les mesures d'application, telle que la vaccination, pour empêcher l'infection.
États-Unis	21 juill., 11 h 35	Des décisions stratégiques devraient être prises en vue de l'élaboration d'outils ou de logiciels spécifiques à l'échelon national lorsqu'il serait techniquement difficile ou peu rationnel de demander aux participants locaux d'en élaborer eux-mêmes.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Intégrer des systèmes de surveillance multiple de telle sorte que les formulaires, le personnel et les ressources soient utilisés plus efficacement.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Améliorer l'exploitation des données d'information pour la prise de décisions.
États-Unis	21 juill., 17 h 55	(Il serait possible de renforcer) les systèmes de communication et de coordination (en comblant) les lacunes repérées grâce à des exercices de formation pratique (et) à l'intégration systémique des équipements de formation.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	21 juill., 17 h 55	L'intégration des systèmes pourrait être améliorée grâce à des exercices de formation pratique.
Royaume-Uni	23 juill. 10 h 10	La lutte contre les maladies et parasites des plantes (a notamment pour éléments clefs) une information et une surveillance efficaces à même d'appuyer une évaluation des risques et l'élaboration des politiques en la matière.
FAO/OIE	22 juill., 16 h 25	L'importance que revêtent des animaux sains pour la production vivrière et la santé publique doit être portée à l'attention des ministères et devenir l'une de leurs priorités, de telle sorte que les autorités s'attachent à long terme à la préservation de ce bien public.
Inde	22 juill., 15 h 55	(Il serait possible de renforcer) la surveillance des maladies des animaux et la lutte contre ces maladies (par) des campagnes nationales visant les situations d'urgence sanitaires.
Afrique du Sud	WP.14	La diffusion de l'information auprès des cultivateurs et éleveurs et des communautés ... revêt une importance pour la reconnaissance des maladies cliniques et la notification rapide des poussées de maladie.
Iran	WP.54	Il conviendrait de mieux sensibiliser les communautés, en particulier à l'échelon local, à la surveillance de la santé et aux programmes en la matière.
Iran	WP.54	En ce qui concerne la question des épidémies de maladies infectieuses émergentes, les États parties à la Convention pourraient envisager de suivre les instructions de l'OMS, qui sont fondées sur les principes énoncés dans le Règlement sanitaire international (RSI).
Australie	WP.26	Lorsqu'il aura été adopté, le RSI révisé constituera un outil fondamental dont l'OMS pourra se servir pour appuyer ses activités de surveillance des maladies. De plus, le RSI révisé constituera un mécanisme susceptible d'accroître la transparence, par une notification plus systématique des maladies à la communauté internationale, et de servir de base à l'élaboration d'un dispositif national.
Inde	22 juill., 15 h 55	(Il serait possible de renforcer) la surveillance des maladies des animaux et la lutte contre ces maladies (par) une harmonisation des méthodes d'essai (ainsi que) la promulgation de règlements et l'établissement de directives.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	20 juill., 12 h 55	Les systèmes doivent être viables à long terme sur les plans tant politique que technologique (et être couverts par) un mandat émanant d'une autorité centrale.
Chine	20 juill., 15 h 40	Les États parties devraient envisager d'élaborer des normes ou des pratiques optimales relatives à la surveillance des maladies.
États-Unis	21 juill., 16 h 45	(Pour qu'un réseau de laboratoires d'intervention fonctionne bien, il faut notamment) un plan opérationnel unifié, des protocoles et essais standardisés et une supervision, ainsi que des résultats d'analyse de haute qualité.
Afrique du Sud	WP.14	Il faut qu'il existe des procédures assurant le transport rapide et dans des conditions adéquates des échantillons aux laboratoires et, à partir de là, l'envoi des échantillons à des laboratoires de référence nationaux, régionaux ou mondiaux.
FAO/OIE	19 juill., 16 h 25	Les normes conçues par l'OIE pour lutter contre les maladies et empêcher l'introduction d'agents pathogènes devraient servir de base à une harmonisation de la législation. Un développement du secteur de l'élevage sur tous les plans, soit la production, la santé et les politiques – voilà ce à quoi doit tendre la Division de la production et de la santé animales de la FAO, ainsi qu'en ont décidé les ministères des pays membres.
FAO/OIE	19 juill., 16 h 25	Les pays membres de l'OIE et de la FAO devraient se conformer aux principes directeurs, normes et recommandations de l'OIE ainsi qu'aux principes du Système de prévention des crises (EMPRES) relatifs à la surveillance des maladies, du bétail et des animaux sauvages, y compris les zoonoses, ainsi qu'à la notification rapide des cas de maladie.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
FAO/OIE	19 juill., 16 h 25	Nombre de pays s'inquiètent de l'apparition naturelle ou de la mauvaise utilisation intentionnelle d'agents pathogènes biologiques susceptibles d'affecter la santé et la production vivrière. Les autorités nationales et internationales ont entrepris d'étendre les méthodes actuellement suivies pour prévenir et enrayer les maladies, ainsi que les règlements et les normes et directives internationales, afin que les pays soient mieux à même d'empêcher l'introduction naturelle, accidentelle ou délibérée de maladies des animaux, d'en gérer l'introduction éventuelle et de rétablir la situation par la suite. Sur ce plan, les pays n'ont pas tous, aujourd'hui, loin de là, la même conception de la menace que pourrait faire peser sur eux l'emploi délibéré d'agents biologiques pathogènes.
Australie	WP.29	Les pays ont pu s'inspirer des normes internationales pour établir des normes nationales aux fins de l'exécution d'évaluations des risques importants, de la mise en œuvre de politiques et de procédures relatives aux importations, ainsi que de l'élaboration de stratégies de prévention des maladies des animaux endémiques et exotiques, de préparation à leur introduction éventuelle et d'intervention en cas de poussée.
Chine	WP.18	Les États parties pourront envisager et formuler des pratiques courantes et optimales en matière de surveillance des maladies eu égard à la situation qui règne dans leur pays et sur la base des normes pertinentes adoptées par les organisations intergouvernementales.
États-Unis	21 juill., 11 h 35	Les pays devraient repérer les normes qui serviront à appuyer l'interopérabilité et avoir recours, dans l'idéal, à des normes internationales pour l'architecture des systèmes et des données.
États-Unis	21 juill., 11 h 35	En allouant des ressources, les pays devraient préciser que les normes s'appliqueront aux systèmes élaborés ou modifiés à l'aide des fonds considérés.
États-Unis	21 juill., 11 h 35	Mettre en place une procédure indépendante de certification des fonctions d'interopérabilité des systèmes élaborés par des partenaires du secteur privé ou du domaine public.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	WP.18	Quant aux mécanismes de surveillance des maladies, les lois et règlements en sont l'assise, le personnel et les institutions la base, et le financement et les technologies la garantie. Eu égard à la situation spécifique des différents pays, les États parties pourraient établir leurs propres mécanismes de surveillance des maladies, mécanismes qui devraient être opérationnels et efficaces, afin de renforcer leurs capacités d'intervention en cas de poussée de maladie infectieuse.
Royaume-Uni	22 juill., 10 h 25	Une lutte efficace contre les maladies des animaux passe principalement par l'attribution des tâches et l'établissement d'un cadre juridique, (de capacités) d'information et de surveillance, de plans pour faire face aux poussées de maladie (ainsi que d'un plan) d'intervention, y compris des mécanismes de diagnostic, et de rétablissement de la situation.
Royaume-Uni	23 juill., 10 h 10	La lutte contre les maladies et parasites des plantes (a notamment pour éléments clefs) l'établissement d'un cadre juridique.
Nouvelle-Zélande	22 juill., 16 h 10	Encourager les entrepreneurs à élaborer des plans d'intervention spécifiques pour leurs entreprises.
Pakistan	20 juill., 16 h 24	Chaque pays devrait élaborer des normes en matière de sûreté et de sécurité biologiques, en tenant compte des pratiques optimales.
Allemagne	WP.7	L'établissement d'une véritable base juridique de l'emploi, dans des situations d'urgence, de médicaments et de vaccins qui ne sont pas produits sous licence évitera la nécessité de longues discussions sur le statut juridique des médicaments et vaccins offerts aux fins des opérations internationales de secours et après coup.
Iran	WP.54	La vigilance des médecins et autres personnes fournissant des soins de santé est un facteur important de la surveillance des maladies infectieuses et de la lutte contre ces maladies, car ils sont les mieux placés pour assurer le dépistage et la notification des cas d'infection, de syndrome ou de maladie habituels et inhabituels, qui requièrent une formation et un recyclage périodique.
États-Unis	21 juill., 17 h 55	La formation renforce et améliore les capacités (en matière de surveillance des maladies), (notamment dans les domaines) de la médecine clinique et vétérinaire, de l'épidémiologie et de la santé publique, du diagnostic en laboratoire et du dépistage des poussées de maladie.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.14	Les vétérinaires (des secteurs tant public que privé), ainsi que le personnel auxiliaire de la santé animale, devraient être convenablement formés à la reconnaissance clinique des maladies et aux procédures de collecte et d'envoi des échantillons.
Allemagne	WP.1	Il faut ... former les médecins traitants.
Australie	WP.27	Le réseau de laboratoires devrait être tenu dans un état de préparation constant, ce qui suppose éventuellement des exercices périodiques entre collègues de différents laboratoires.
États-Unis	21 juill., 16 h 45	Le bon fonctionnement d'un réseau de laboratoires d'intervention (passe notamment par) la formation du personnel de laboratoire.
Iran	WP.54	Des laboratoires spécialement désignés ont un rôle capital à jouer dans la surveillance des maladies, et la plupart des systèmes de surveillance épidémiologique requièrent les services d'un laboratoire bien équipé pour la confirmation des résultats. Il conviendrait d'envisager la mise à niveau des laboratoires et le renforcement des capacités, dans l'intérêt tant de la confirmation de routine des syndromes cliniques que de la confirmation rapide de l'identité des agents à l'origine de poussées de maladie.
Inde	20 juill., 16 h 30	Poursuivre des efforts en vue de renforcer les capacités des laboratoires.
Nigéria	21 juill., 16 h 30	Améliorer les capacités des laboratoires en matière d'identification des agents pathogènes et veiller à l'exactitude de leurs analyses.
États-Unis	21 juill., 16 h 45	Le bon fonctionnement d'un réseau de laboratoires d'intervention (passe notamment par) une capacité de diagnostic moléculaire, la rapidité de l'intervention et de la notification, la sûreté et la sécurité des laboratoires, (ainsi qu') une capacité d'analyse de spécimens humains, animaux, alimentaires et environnementaux.
Pakistan	20 juill., 16 h 24	Il conviendrait de procéder à une évaluation des risques présentés à tous les niveaux par les micro-organismes pathogènes.
Royaume-Uni	23 juill., 10 h 10	La lutte contre les maladies et parasites des plantes (a notamment pour éléments clefs) des capacités de diagnostic.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Royaume-Uni	WP.20	Avant qu'une méthode d'analyse puisse être acceptée pour les diagnostics de routine, il faut démontrer qu'elle peut être répétée et reproduite et qu'elle est exacte, précise, sensible et spécifique. Pour en vérifier les attributs, il faut disposer d'un éventail convenable d'échantillons, y compris d'un échantillon type.
FAO/OIE	19 juill., 16 h 25	Il est recommandé d'appliquer, aux fins de la gestion sûre des agents biologiques utilisés dans les laboratoires, les principes directeurs de l'OIE relatifs à la sécurité biologique des laboratoires, qui sont fondés sur les compétences de chercheurs dans les domaines de la santé humaine et animale.
Iran	WP.54	Eu égard au rôle important que jouent les laboratoires nationaux participant à la surveillance des maladies infectieuses, les laboratoires de référence régionaux devraient fournir à ces derniers un appui technique pour le renforcement de leurs capacités.
Australie	20 juill., 16 h 03	Il faut disposer de bonnes capacités de laboratoire à l'échelle mondiale et régionale pour appuyer la surveillance des maladies et les activités d'intervention.
Australie	WP.27	Il y a deux préalables indispensables au lancement d'un réseau de laboratoires (régional). Premièrement, il sera nécessaire d'établir une liste de tous les laboratoires ayant les niveaux de compétence requis... Deuxièmement, il faudra que les pays de la région soient fermement attachés à l'allocation continue de ressources pour appuyer le réseau et renforcer les capacités.
Iran	WP.54	Les États parties devraient avoir accès, sans discrimination aucune, aux applications de la biotechnologie et de la recherche-développement scientifique, aux fins de la prévention, de la surveillance, du dépistage, du diagnostic et du traitement des maladies causées par des agents biologiques, microbiens et autres, ou des toxines, en particulier des maladies infectieuses.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.11	Les États parties devraient, individuellement ou collectivement, appuyer activement l’OMS, la FAO et l’OIE afin que ces organismes puissent continuer à élaborer et mettre en œuvre des programmes axés sur l’initiative régionale en matière de conception et d’étude d’activités visant la surveillance et l’intervention rapides, efficaces et fiables, et de programmes axés sur l’initiative internationale dans ce même domaine.
Afrique du Sud	WP.11	La compréhension et la connaissance scientifiques des agents à l’origine de maladies et des processus infectieux sont loin d’être complètes. Des recherches doivent être menées continuellement pour que les pays puissent suivre les attaques biologiques naturelles des micro-organismes.
Inde	20 juill., 16 h 30	Établir des capacités supplémentaires afin de pouvoir dépister rapidement les épidémies et intervenir dans les situations d’urgence.
Royaume-Uni	21 juill., 15 h 35	La surveillance des symptômes en temps réel (requiert) de nouveaux investissements et de nouvelles recherches afin d’en tirer tout le parti possible.
Royaume-Uni	22 juill., 10 h 25	La lutte contre les maladies des animaux (devrait comporter) une surveillance efficace et les moyens de reconnaître ce qui est inhabituel.
Inde	22 juill., 15 h 55	(Il serait possible de renforcer) la surveillance des maladies des animaux et la lutte contre ces maladies (par) l’adoption d’outils biotechnologiques.
Allemagne	WP.1	Il faut ... élaborer des méthodes analytiques plus rapides et (plus) spécifiques.
Inde	20 juill., 16 h 30	Établir à l’échelon national des capacités supplémentaires d’intervention rapide.

Point 6 de l'ordre du jour

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	26 juill., 10 h 13	Une enquête efficace sur tout incident qui laisse croire à l'emploi d'armes biologiques, qu'elle soit faite à l'échelon national ou international, en collaboration ou par d'autres moyens, revêt une importance primordiale pour la paix et la sécurité internationales.
États-Unis	26 juill., 10 h 18	Il importe de faire largement savoir qu'il existe des systèmes à même de déceler des poussées de maladie suspectes et de faire la lumière sur des incidents dont on affirme qu'ils résultent de l'emploi d'armes biologiques.
États-Unis	26 juill., 10 h 20	Le recours au Conseil de sécurité de l'ONU en vertu de l'article VI, la convocation d'une réunion de consultation officielle suivant des procédures élaborées pour donner effet à l'article V, et la réalisation d'enquêtes internationales autorisées par le Secrétaire général de l'ONU – ces trois mécanismes sont viables et ... il n'est ni nécessaire ni opportun d'en revoir le champ d'application ou les modes opératoires.
Fédération de Russie	WP.44	De toute évidence, il faut tirer parti du Conseil de sécurité de l'ONU pour enquêter sur des allégations d'emploi d'armes biologiques.
France	26 juill., 16 h 18	Il faut un plan mondial coordonné (de lutte contre les risques biologiques, qui supposerait) une synergie efficace de tous les États parties à la Convention, ainsi qu'une supervision des programmes de recherche et de leur mise en œuvre.
Suède	WP.16	Pour mettre en place une surveillance et une lutte efficaces et rapides, il faut améliorer la coordination entre les différents acteurs dans les différents pays.
Pays-Bas	27 juill., 15 h 35	La recherche scientifique reste indispensable et requiert des efforts soutenus du fait qu'il existe des risques inattendus ou mal étudiés, qu'il est impossible de mesurer objectivement le rythme des progrès scientifiques faits par les laboratoires clandestins, qu'il est difficile de repérer l'accès de groupes terroristes à une formation, à des connaissances spécialisées, aux matières brutes et aux équipements, et que la validité des inventaires de risques, de la hiérarchisation des activités à entreprendre et de l'évaluation des risques est limitée dans le temps.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Nigéria	28 juill., 10 h 40	Suivre de près les zoonoses, les maladies émergentes et les agents susceptibles de présenter une menace.
Norvège	28 juill., 11 h 55	Toute coopération entreprise sur la base d'une notification initiale ... ou tout appel à l'assistance et à l'intervention internationales doivent être fondés sur les mécanismes nationaux.
Norvège	28 juill., 11 h 55	Les capacités doivent être mises en place au sein même des structures nationales existantes.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	Mettre l'accent sur la prévention des poussées de maladie et la lutte contre ces poussées (car) il peut ne pas être évident qu'une poussée est d'origine terroriste (cependant que) les préparatifs en vue de poussées naturelles sont analogues à ceux qu'il convient d'entreprendre en cas d'attentat terroriste à l'arme biologique.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	Songer aussi aux pathogènes introduits dans les aliments (puisque) il est arrivé que la contamination des aliments ait été utilisée par des terroristes.
États-Unis	28 juill., 16 h 35	La coopération internationale revêt une importance critique, mais il ne faut pas oublier pour autant la nécessité de protéger les intérêts en matière de sécurité nationale.
Royaume-Uni	29 juill., 10 h 30	L'échantillonnage et l'analyse pourraient être des moyens importants à mettre en œuvre dans le cadre d'enquêtes sur des allégations d'emploi d'armes biologiques.
Pays-Bas	WP.74	(À cet égard,) la communauté internationale doit aussi prêter attention à l'étude des virus dans les aliments (et notamment à) l'évaluation de la contribution réelle que la pathologie dans ce domaine (pourrait apporter).
Pays-Bas	WP.74	Le retard dans la notification des infections et intoxications d'origine alimentaire et ... le défaut de notification de telles maladies empêchent une intervention rapide.
Inde	WP.70	La surveillance est la clef du dépistage rapide de poussées de maladie et d'une intervention rapide et efficace.
Inde	WP.70	Un système bien conçu et efficace de surveillance des maladies revêt une importance critique pour le dépistage de maladies qui pourraient avoir été causées par des armes biologiques ou de poussées suspectes de maladie.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	29 juill.	Il faut à présent en revenir aux décisions prises dans le passé, dans le cadre de la Convention et avant les négociations sur le Protocole, au sujet des enquêtes.
Allemagne	29 juill.	Les problèmes politiques que soulève la question des enquêtes devraient être abordés à la Conférence d'examen, (les réunions d'experts) n'étant chargées d'examiner que la question des mesures techniques.
Iran	29 juill.	Un mécanisme d'enquête efficace et universellement accepté devrait être négocié.
Brésil	29 juill.	En ce qui concerne l'application de l'article VI, il faudrait parvenir à une entente sur le rôle des experts au cas par cas et dans le respect de la Convention.
Suède	WP.16	La libération intentionnelle de micro-organismes pathogènes présentant, dans l'esprit des pays, une menace accrue, il faudra prendre en compte d'autres aspects encore de la gestion de poussées de maladie dues à ces micro-organismes. Il s'agira notamment de disposer de compétences plus larges, couvrant à la fois l'étude épidémiologique d'une poussée et certaines analyses scientifiques du type criminalistique, afin qu'il soit possible, surtout, de remonter jusqu'aux auteurs des actes criminels.
Suède	WP.16	Il importe de ne pas oublier que la procédure mise en marche en cas d'allégation d'emploi d'un agent biologique comporte deux volets (la lutte contre la poussée de maladie et l'enquête scientifique). (Cette lutte et cette enquête) doivent être menées parallèlement, suivant des voies différentes, tout en étant intégrées pour arriver au meilleur résultat possible. Il est très probable que les premiers signes d'une libération intentionnelle soient repérés par les autorités vétérinaires ou de la santé publique. Cela signifie que la lutte contre la poussée de maladie doit prendre le pas sur une analyse scientifique du type criminalistique, encore qu'il importe au plus haut point que les responsables de cette lutte et de cette analyse connaissent les missions les uns des autres et coopèrent afin de parvenir à des résultats optimaux.
Suède	WP.16	La participation d'acteurs supplémentaires s'impose pour gérer une libération intentionnelle d'agents biologiques.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	WP.19	Il serait aussi possible de protéger les droits auxquels l'État partie faisant l'objet de l'enquête peut légitimement prétendre, sur un pied d'égalité, (en vertu de la Convention,) et (il convient) d'éviter de gaspiller les ressources mises à disposition pour les enquêtes et d'occasionner à l'État partie faisant l'objet de l'enquête des pertes inutiles.
Fédération de Russie	WP.44	Il serait logique qu'un État partie ne puisse faire procéder à une enquête que sur son propre territoire.
Australie	WP.32	La gestion de poussées importantes de maladie des animaux suppose la participation de tous les organismes nationaux.
Japon	26 juill., 10 h 30	Le renforcement des capacités d'intervention en cas de poussée naturelle ou intentionnelle de maladie des êtres humains ... (pourrait notamment passer par): l'encouragement à la promulgation d'une législation nationale; le renforcement des services médicaux et des structures sanitaires nécessaires au premier stade de l'intervention, l'amélioration des capacités d'intervention et le renforcement de la collaboration entre organisations compétentes; l'adoption de mesures de lutte, telles que les inspections au point d'entrée; et la coopération avec des organisations internationales et d'autres pays.
États-Unis	26 juill., 10 h 48	Les piliers essentiels ... de la prévention et de la protection (sont notamment): l'appui politique et financier apporté effectivement aux programmes de non-prolifération et de réduction de la menace, qui sont autant de mesures de prévention dynamiques; (et) l'évaluation de la vulnérabilité et la protection des infrastructures d'importance vitale.
États-Unis	26 juill., 10 h 48	Les piliers essentiels ... de la surveillance et du dépistage (sont notamment): l'alerte avancée (qui suppose) des systèmes de dépistage et de notification permettant de reconnaître rapidement la libération d'agents biologiques et d'en dégager les caractéristiques; (et) le renforcement de la dissuasion par l'amélioration des capacités d'attribution et des capacités d'analyse scientifique du type criminalistique.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	26 juill., 10 h 48	Les piliers essentiels ... de l'intervention et du rétablissement de la situation (sont notamment): les plans établis en vue d'assurer des soins aux victimes en cas de poussée massive et pour faire connaître les risques; la mise au point accélérée de mesures de lutte; (et) l'établissement de stratégies, de directives et de plans pour la décontamination des personnes, du matériel et des installations.
Australie	26 juill., 11 h 10	Les six principes de la gestion des situations d'urgence (sont): l'organisation; le commandement et le contrôle; la coordination de l'appui; la gestion de l'information; l'intervention opportune; (et) l'établissement d'un plan efficace de gestion des situations d'urgence (des catastrophes).
États-Unis	26 juill., 10 h 48	Les piliers essentiels ... de la sensibilisation à la menace et de son évaluation (sont notamment): l'amélioration de notre capacité de rassembler, d'analyser et de diffuser des données d'information; l'organisation d'une action intégrée et ciblée en vue d'anticiper des menaces émergentes et d'intervenir au besoin; (et) l'évaluation des vulnérabilités.
Canada	26 juill., 11 h 53	Le système (d'intervention pourrait comporter) des mesures de prévention (dont) les contrôles afin d'empêcher l'entrée de nouveaux porteurs, une surveillance nationale et internationale et des conseils aux voyageurs, la lutte et l'enrayement; l'isolement et la quarantaine, la surveillance et les enquêtes, dont les analyses en laboratoire, un système national de constitution de stocks d'urgence, l'établissement de directives pour les soins et la gestion; la gestion de la crise et la publication d'informations sur les risques (aux fins) d'une participation au sein du gouvernement et entre le gouvernement et d'autres secteurs; (et) une collaboration internationale.
Canada	26 juill., 12 h 06	La lutte contre les poussées de maladie (suppose notamment) des ressources humaines, la prise de décisions sur la base des éléments de preuve relevés, la sûreté des transfusions de sang et la sécurité des frontières, ainsi que la quarantaine, l'isolement et la recherche des sujets-contacts.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Canada	26 juill., 12 h 13	La lutte contre les maladies infectieuses (suppose notamment) l'identification des points critiques sur lesquels doit porter la lutte, la recherche d'une efficacité optimale, la modification des méthodes de lutte contre les maladies infectieuses, un changement d'attitude et de comportement, (et) le renforcement des systèmes de surveillance des maladies nosocomiales et des maladies à syndrome.
Canada	26 juill., 12 h 15	Une action en matière de santé de tous les organismes nationaux (peut passer notamment par) une action au niveau central (portant entre autres sur la santé dans les lieux de travail, l'approbation de médicaments, les transports, les missions à l'étranger, les compléments de revenu des individus et des entreprises, les douanes et l'immigration, ainsi que la défense nationale); une action fédérale, provinciale et territoriale tout à la fois (visant notamment) l'établissement de nouveaux partenariats pour la lutte contre les maladies (médecine clinique et santé publique, santé publique et application des lois), la recherche et la coopération internationales (notamment sous la forme d'échanges de données d'information, de conseils aux voyageurs et de réseaux de laboratoires).
France	26 juill., 12 h 33	La gestion des allégations d'emploi d'agents NRBC (pourrait passer notamment par) la constitution d'un réseau de laboratoires (tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale); le transfert de technologies et de protocoles; la formation et l'accréditation (sur les plans interne et externe); la validation des laboratoires (tant interne qu'externe); (et) le transport des échantillons; (enfin,) des laboratoires de référence internationaux.
Chine	26 juill., 15 h 10	Les pays devraient consentir des efforts pour améliorer leurs capacités d'intervention en cas de poussée de maladie, notamment en promulguant des lois et règlements nationaux, en améliorant la supervision de l'application des lois de santé publique, en établissant des organisations et institutions efficaces pour la surveillance des maladies, la lutte contre les maladies et le commandement des opérations, en élaborant des plans d'action pour faire face à des imprévus, en augmentant le personnel clinique et les apports (ressources) nécessaires à une intervention d'urgence, en renforçant la recherche épidémiologique et étiologique, en accroissant les apports financiers et en constituant des stocks de médicaments plus importants, en sensibilisant davantage les responsables et

Délégation	Date, heure/ document	Texte
		le grand public aux questions médicales et de sécurité biologique, et en encourageant le public à participer à des activités d'intervention.
France	26 juill., 16 h 18	Un partenariat (pour l'exécution d'un plan mondial de lutte contre les risques biologiques) pourrait être axé sur les préparatifs à entreprendre, la gestion des crises et le redressement de la situation après la crise. Les préparatifs (devraient comporter) l'élaboration d'outils de dépistage, de moyens prophylactiques et thérapeutiques ainsi que d'immunothérapie, et de modèles d'animaux aux fins d'études toxicologiques et pharmaceutiques. La gestion des crises (devrait comporter) la constitution de stocks de médicaments et de vaccins, de trousse de dépistage environnemental, ainsi que de trousse de diagnostic. Le redressement de la situation après la crise (devrait comporter) l'élaboration d'outils de dépistage, afin de circonscrire la contamination, ainsi que de nouveaux moyens de décontamination.
France	26 juill., 16 h 18	Renforcer le réseau épidémiologique mondial.
Thaïlande	26 juill., 17 h 10	Pour se préparer à intervenir ... (les États pourraient notamment faire porter leurs efforts sur) l'étude, l'analyse et le point de la situation en ce qui concerne les armes biologiques et chimiques, afin de promouvoir une intervention rapide, le renforcement de la surveillance et des moyens d'intervention en vue de dépister rapidement les poussées de maladie dues à des agents biologiques ou chimiques, l'élaboration de modes opératoires standard pour la surveillance et l'intervention; l'élaboration de principes directeurs relatifs à l'apport et l'allocation des ressources nécessaires; la mise en place d'un groupe ou d'une équipe d'intervention et des capacités nécessaires à un tel organe, l'élaboration de principes directeurs relatifs à l'information sur les risques et la gestion des risques, des essais d'application des plans d'intervention, (ainsi que) la recherche et la collaboration à l'échelon national et à l'échelle internationale.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Pays-Bas	27 juill., 10 h 20	Les objectifs (d'une préparation à l'intervention en cas de poussée de maladie pourraient être notamment), sur le plan de la sensibilisation à la menace et des dispositifs de commandement et de lutte, l'établissement d'un mécanisme d'échange d'informations, de consultation et de coordination; sur le plan de la surveillance et le dépistage, la mise en place de capacités de répertoriage, de dépistage et d'identification; sur le plan de l'intervention et du rétablissement de la situation, la constitution de stocks de médicaments et l'établissement de bases de données des services sanitaires ainsi qu'un dispositif pour l'approvisionnement en médicaments, en spécialistes, en produits médicaux et en équipements d'infrastructure; et sur le plan de la prévention et de la protection, l'interdiction de déplacer des agents et la protection des infrastructures d'importance critique, sans oublier la législation, la réglementation et les directives ainsi que la coordination de ... l'intervention ... et les contacts avec des pays tiers et des organisations internationales.
Pays-Bas	27 juill., 10 h 28	(En matière d'intervention en cas de poussée de maladie,) les priorités sont aujourd'hui (entre autres) l'élaboration d'une capacité unifiée de préparation et d'intervention passant par l'établissement de plans généraux en cas de situation d'urgence et de centres unifiés de commandement et de lutte; la communication d'informations sur les risques et les crises et la gestion des risques et crises; l'enquête sur les incidents et l'échantillonnage de l'environnement, y compris l'élaboration de protocoles et le dépistage; la constitution de ressources sanitaires et l'apport d'une assistance mutuelle (besoins minimums); la mise à l'essai et l'évaluation des plans d'urgence; les renseignements sur la santé publique ainsi que le suivi et l'évaluation de la menace, en liaison avec les services de la sécurité et de l'application des lois.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Mettre en place les infrastructures sanitaires d'importance critique et les capacités de base nécessaires pour que les communautés et les États puissent dépister les maladies infectieuses et lutter contre ces maladies.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Améliorer les capacités de dépistage précoce des maladies et de lutte contre les maladies, de réception et de distribution d'antibiotiques et de vaccins et renforcer les systèmes de laboratoires.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	27 juill., 16 h 00	L'un des moyens (de se préparer à des interventions sanitaires en cas d'allégation d'emploi d'agents biologiques ou de poussée suspecte de maladie) consiste à élaborer des plans de travail (qui pourraient inclure) une documentation indiquant que des repères critiques ont été atteints; des propositions succinctes d'autres objectifs (-) plans d'approche, étapes mesurables, estimatifs des ressources nécessaires; des objectifs bien définis, réalisables et susceptibles d'être modifiés; des produits mesurables (indiquant) un état de préparation plus avancé et une meilleure capacité d'intervention.
États-Unis	27 juill., 16 h 03	Parmi les points de repère prioritaires à atteindre (pour faciliter les interventions sanitaires en cas d'allégation d'emploi d'agents biologiques ou de poussée suspecte de maladie) figurent: la désignation de responsables de la santé publique qui feraient office de directeurs exécutifs des programmes de lutte contre le terrorisme à l'arme biologique; la constitution d'un comité consultatif réunissant tout un éventail de représentants (des secteurs tant public que privé); l'établissement de plans de diffusion de l'information sur la santé; l'établissement de plans pour la réception et la distribution de matériels et de substances prélevés sur les stocks pharmaceutiques nationaux; l'évaluation en permanence des communications sur les maladies; l'accès à la formation; l'existence de rapports de travail et de liens de communication entre les laboratoires à tous les niveaux.
Fédération de Russie	28 juill., 10 h 58	Des documents pertinents établis dans le cadre du Groupe spécial des États parties à la Convention (par exemple, le chapitre sur les enquêtes du projet de protocole relatif à la vérification de la Convention) pourraient servir de base à l'élaboration de procédures techniques précises aux fins de la réalisation d'enquêtes.
Fédération de Russie	WP.44	L'examen et l'adoption des mesures à prendre en cas de poussée inhabituelle de maladie infectieuse incombent aux autorités nationales. Les enquêtes sur des poussées inhabituelles peuvent être réalisées par les autorités nationales avec la participation d'organisations internationales (OMS, FAO, OIE, etc.).

Délégation	Date, heure/ document	Texte
États-Unis	28 juill., 11 h 04	Les enquêtes devraient être réalisées avec exactitude et en temps opportun; elles devraient être complètes et objectives, rationnelles d'un point de vue épidémiologique, être fondées sur une analyse scientifique du type criminalistique; et appuyer les constatations de fait et les décisions d'ordre juridique; (enfin,) les activités menées dans le cadre des enquêtes devraient être étroitement coordonnées.
Fédération de Russie	WP.44	Il importe que des données d'information fiables soient apportées à l'appui de l'allégation d'emploi d'armes biologiques, car sans cela il serait impossible d'ouvrir une enquête sur ces allégations.
États-Unis	28 juill., 11 h 15	(À l'échelon national,) élaborer des normes générales en matière de sécurité biologique, des normes/repères reconnus en matière d'attribution, ainsi que des systèmes de certification des laboratoires et des compétences du personnel des laboratoires; établir des protocoles d'enquête/de collecte; appuyer la surveillance mondiale; constituer des équipes nationales pour les enquêtes épidémiologiques (ainsi que) des bases de données sur les pathogènes universels.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	L'appui des communautés (offre un moyen) de combattre les effets secondaires de la maladie et de la quarantaine.
États-Unis	28 juill., 16 h 35	Grâce à de meilleures infrastructures de santé publique, nous serons prêts à faire face à tous incidents, qu'ils soient naturels ou provoqués.
Chine	28 juill., 17 h 10	Si un État partie à la Convention a des inquiétudes au sujet d'une poussée suspecte de maladie et demande au Conseil de sécurité d'ouvrir une enquête, il devra apporter des éléments de preuve valides et des données détaillées prouvant que la poussée de maladie en question n'est pas due à des causes naturelles mais est directement liée à des activités interdites par la Convention. En outre, avant l'ouverture de l'enquête, (les États parties) devront se concerter et communiquer entre eux afin d'établir les faits.
Australie	WP.75	Le manuel australien de gestion des situations d'urgence pourrait servir à d'autres États parties qui envisagent d'incorporer dans des programmes existants de gestion de ces situations la préparation à des attaques aux armes biologiques et l'intervention en cas de telles attaques.
Pays-Bas	WP.74	(Les États parties pourraient) examiner de près des systèmes internationaux d'alerte avancée tels que le RASFF/INFOSAN.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Pays-Bas	WP.74	Ajouter l'accès en tant que point critique de contrôle au système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques; procéder à des inspections pour s'assurer des possibilités d'accès et veiller à l'application de ce principe.
Pays-Bas	WP.74	La lutte contre le terrorisme par la contamination des aliments requiert une approche intégrée portant simultanément sur les opérations suivantes: identification; dépistage; intervention en cas de poussée de maladie; (et) prévention.
Iran	WP.68	Pour être le plus efficace et universellement acceptable, le mécanisme d'enquête doit être mis en place sur la base d'un instrument fondé sur la Convention, qui serait négocié à l'échelon multilatéral et serait juridiquement contraignant.
Fédération de Russie	WP.44	La mise en œuvre des dispositions relatives aux enquêtes ne sera réellement efficace que si les autres éléments d'un mécanisme de vérification du respect des dispositions de la Convention sont établis. À cet égard, nous demeurons convaincus de la nécessité d'attaquer ce problème sous tous les angles en établissant un mécanisme de contrôle pour la Convention.
Iran	WP.68	Le mécanisme d'enquête (proposé par le Secrétaire général) ne convient plus car il (a été conçu) sur la base du climat politique et des conditions de sécurité sur le plan international des années 80, alors que la Convention sur les armes chimiques n'avait pas encore été achevée et n'était pas encore entrée en vigueur et que le Groupe spécial des États parties à la Convention chargé de négocier un protocole en vue de renforcer la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques n'existait pas encore. Ces principes directeurs et procédures techniques concernant les enquêtes n'ont pas été négociés par les États parties à la Convention et ne reflètent donc pas pleinement leurs intérêts légitimes et immédiats.
Allemagne	29 juill.	Quant au rôle des organisations intergouvernementales, (on peut se demander) si elles sont qualifiées pour mener des enquêtes ou si les enquêtes incombent réellement aux États parties. Il convient de noter que les organisations intergouvernementales comptent sur les États parties pour leur fournir les capacités dont elles ont besoin (aux fins des enquêtes).

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Cuba	29 juill.	Les États parties devraient: créer un système médical national adéquat, qui puisse intervenir avec efficacité en cas de poussée de maladie; contribuer à la formation des ressources humaines nécessaires pour lutter contre les poussées de maladie; transférer les techniques qui concourent à l'amélioration des capacités nationales en matière de diagnostic et d'enquête sur les poussées de maladie; et appuyer les échanges entre experts nationaux pour les questions théoriques et scientifiques que soulève la sécurité biologique.
Cuba	29 juill.	Il convient de faire le départ entre les travaux menés dans le cadre de la Convention et les activités de l'OMS, de la FAO, de l'OIE, etc., aussi importantes que soient ces activités.
Brésil	29 juill.	Il pourrait être utile d'étudier aux fins de la Convention sur les armes biologiques les mécanismes établis par la Convention sur les armes chimiques pour les rapports avec les États qui ne sont pas membres de l'OIAC.
Brésil	29 juill.	L'OMS et d'autres organisations intergouvernementales compétentes devraient s'en tenir à leur mandat, qui consiste à prêter assistance pour la surveillance et l'intervention aux États qui le leur demanderaient, et ne devraient pas se voir confier un rôle dans les enquêtes.
Afrique du Sud	WP.15	Des organisations internationales telles que l'OMS, l'OIE et la FAO, qui, en règle générale, coordonnent l'apport de l'aide en cas de poussée de maladie, seraient probablement appelées à participer à l'intervention, quelle que soit la cause (de la poussée de maladie), et devraient continuer à jouer le rôle principal de coordonnatrices en pareil cas.
Suède	WP.16	Par conséquent, il importerait au plus haut point de disposer d'une structure internationale qui ne soit pas associée à des ressources nationales ordinaires (existantes) et qui ait la capacité d'appuyer les structures opérationnelles nationales déjà en place, de préférence sous la forme de connaissances spécialisées dans le domaine des armes biologiques, de l'épidémiologie, de la santé publique et des questions juridiques.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Suède	WP.16	Il y a plusieurs problèmes à régler: (entre autres,) il faut définir les modalités suivant lesquelles les différents acteurs nationaux et internationaux coordonneront leur action; envisager la possibilité d'avoir recours à des experts nationaux pour constituer des équipes internationales chargées d'enquêter sur des incidents dans d'autres pays; (et) mettre à la disposition de toute structure organisationnelle internationale des experts nationaux autorisés à travailler dans le pays requérant.
Chine	WP.19	Dès qu'il se trouve face à une poussée suspecte de maladie, l'État partie devrait partager les données d'information y relatives avec les autres États, en déterminer les causes et prendre des mesures pour lutter contre la maladie à temps et rapidement. Si ses capacités de lutte ne suffisent pas à juguler la poussée, l'État partie devrait demander une assistance en la matière à l'Organisation mondiale de la santé ou à d'autres organisations internationales. De plus, en application des mesures de confiance établies par la Convention, l'apparition suspecte d'une maladie infectieuse devrait être signalée en temps opportun aux services compétents des organismes des Nations Unies.
Australie	WP.31	En prenant des dispositions en vue de la gestion efficace des situations d'urgence ou des catastrophes, il faut commencer par identifier les risques naturels et anthropogéniques auxquels la communauté ou le pays pourraient être exposés. Les risques identifiés doivent être évalués d'une manière structurée et des mesures d'intervention appropriées doivent être élaborées, appliquées, essayées et revues. Une analyse des risques suppose que l'on mesure ou que l'on estime la probabilité selon laquelle un incident se produira et les conséquences possibles de chaque incident. Lorsque des programmes d'analyse des risques auront été mis en place, on pourra concevoir des dispositifs pour combattre les risques les plus probables ou ceux qui auraient les conséquences les plus néfastes, en les fondant ... sur des principes généraux.
Australie	WP.31	Pour être efficace, la gestion des situations d'urgence (ou des catastrophes) doit être appuyée par une organisation et un cadre institutionnel de fonctionnement. Il faut cela pour établir les responsabilités des différents organes pour la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement de la situation. La responsabilité pour la prévention et le rétablissement de la situation sera partagée entre plusieurs

Délégation	Date, heure/ document	Texte
		organismes, chacun ayant un rôle à jouer. Il s'agit de mettre en place un mécanisme permanent interorganismes pour la coordination des activités. Les activités de préparation et d'intervention sont en règle générale plus homogènes, encore qu'il soit tout aussi important de prévoir un dispositif interorganismes et interinstitutions pour appuyer la planification, le contrôle, la coordination et la gestion des ressources. L'organisation chargée de gérer les situations d'urgence (ou les catastrophes) devrait être établie par la loi et par des plans interorganismes.
Australie	WP.32	La préparation aux situations d'urgence provoquées par les poussées de maladie, l'intervention et les mesures de rétablissement de la situation après la poussée requièrent une démarche incluant tous les organismes gouvernementaux, agissant en partenariat avec l'industrie. Cette démarche suppose nécessairement une planification exhaustive, les rôles et les responsabilités des différents organismes étant clairement définis, et les tâches à exécuter étant confiées à des équipes ayant les compétences nécessaires.
Canada	WP.37	Pour mettre en place un mécanisme opérant de lutte contre le terrorisme à l'arme biologique, comprenant la prévention, la préparation et l'intervention, il faut élaborer et appliquer de nouveaux modèles aux fins de l'analyse systématique des risques de bioterrorisme et de l'évaluation des principales lacunes à combler dans les connaissances scientifiques et techniques. Cette démarche systématique peut sous-tendre non seulement l'élaboration de programmes nationaux, mais aussi l'établissement de programmes de collaboration à l'échelle internationale, ce qui est tout aussi important étant donné les dimensions internationales du problème et, selon toute probabilité, la nécessité d'une coopération internationale à la gestion des conséquences d'un grand nombre d'attentats à l'arme biologique.
États-Unis	26 juill., 10 h 15	Dans les situations où ils n'auraient pas les connaissances spécialisées nécessaires ou n'auraient pas de ressources suffisantes pour procéder à une enquête nationale efficace, les pays pourraient demander une assistance à d'autres pays ou à des organisations internationales.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	26 juill., 15 h 10	Une collaboration internationale à la surveillance et à l'intervention est indispensable. (Cela suppose notamment) un renforcement de la coopération, un échange des données d'information et la mise en commun des résultats. Les pays en mesure de le faire devraient prêter assistance à d'autres... Les États parties devraient renforcer leurs liens de coopération avec les organisations intergouvernementales, afin de tirer le meilleur parti possible de (leurs) ressources.
Chine	26 juill., 15 h 10	Les organisations intergouvernementales pourraient formuler des principes directeurs relatifs à un mécanisme de coopération (axé notamment sur) l'apport d'une information et d'un appui techniques, en particulier aux pays en développement.
France	26 juill., 16 h 18	(Il est souhaitable que les pays) consolident la coopération internationale et criminalisent le trafic et l'utilisation frauduleuse de pathogènes et de toxines. (Cela constituerait un progrès dans la voie) de la traçabilité internationale et de la coopération à la lutte contre l'utilisation frauduleuse de pathogènes.
France	26 juill., 16 h 18	Mettre en place des réseaux épidémiologiques et des systèmes d'alerte mondiaux et les renforcer, sous l'égide de l'OMS, de l'OIE et de la FAO.
Iran	26 juill., 17 h 57	Pour atténuer les effets d'un emploi possible (d'armes biologiques) ou d'une poussée suspecte de maladie, il est indispensable: que les États parties plus avancés dans les domaines de la technologie et de la sécurité biologiques transfèrent, dans toute la mesure possible, aux États parties qui sont des pays en développement des matières, des équipements et des renseignements d'ordre biologique, ainsi que des capacités de dépistage de tels agents et de protection contre eux, autant que faire se pourra; que chaque État partie ayant les capacités de ce faire établisse quelle forme d'assistance, médicale, vétérinaire ou autre, il pourrait apporter à d'autres États parties, leur offre des possibilités de formation et mette à leur disposition des équipes nationales et internationales d'intervention rapide ainsi que des moyens de dépistage; que des ressources soient mises à disposition dans le cadre d'accords d'assistance bilatérale et multilatérale conclus à l'avance; que l'ONU et les organisations intergouvernementales compétentes (OMS, FAO, OIE) jouent, compte dûment tenu de leurs mandats permanents, un rôle de coordination dans l'apport de l'assistance; et que

Délégation	Date, heure/ document	Texte
		les États parties fournissent, sur demande, une assistance d'urgence opportune, en examinant les demandes et en y apportant une réponse.
Norvège	28 juill., 11 h 55	Il existe déjà, en puissance, un réseau de coopération entre laboratoires, mais celui-ci se heurte à des problèmes en ce qui concerne le transport international d'échantillons. C'est là un obstacle véritable, mais sans fondement, à une coopération efficace, et il faudrait s'y attaquer à titre prioritaire.
Norvège	28 juill., 11 h 55	Les organisations intergouvernementales qui contribuent à la préparation aux situations d'urgence (insistent sur) l'importance primordiale que revêtent les procédures nationales d'intervention en cas de situation d'urgence... (Elles proposent) que la coopération entre États et avec les organisations intergouvernementales soit d'abord infléchie vers la préparation à l'échelon national, à la fois sur le plan technique (diagnostic et soins médicaux) et sur celui de l'organisation (gestion des catastrophes).
États-Unis	28 juill., 12 h 03	Une capacité d'accélération sur le plan médical requiert une planification préalable.
Chine	28 juill., 17 h 10	Les organisations internationales compétentes, telles que l'OMS, l'OIE et la FAO, devraient s'acquitter de leurs obligations en se conformant strictement à leurs statuts et résolutions pertinentes. Elles n'ont pas le droit de procéder à des enquêtes sur des allégations d'emploi d'armes biologiques ou des poussées suspectes de maladie. En revanche, elles peuvent fournir une assistance technique pour de telles enquêtes lorsque la demande leur en est faite.
Brésil	29 juill.	Les États parties devraient envisager la possibilité d'une coopération internationale dans l'esprit de l'article X.
Afrique du Sud	WP.15	Nous proposons que l'État partie demande directement une assistance à d'autres États parties et à des organisations internationales compétentes, telles que l'OMS, l'OIE et la FAO. À cet égard, les États parties devraient appuyer les capacités d'intervention de l'OMS, de l'OIE et de la FAO.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Iran	WP.58	Les États parties pourraient coordonner des procédures d'assistance, afin d'assurer la fourniture à temps d'une aide d'urgence. Toute demande d'assistance devrait être examinée promptement et une réponse appropriée devrait y être donnée. À cet égard, en attendant que le Conseil de sécurité de l'ONU examine une décision à cet effet, les États parties ou des organisations internationales compétentes pourraient, sur demande, fournir à temps une aide d'urgence.
Iran	WP.58	En cas d'allégation d'emploi d'agents biologiques ou de poussée (suspecte) de maladie, l'ONU pourrait, avec l'aide d'organisations intergouvernementales compétentes, telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Office international des épizooties (OIE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), compte dûment tenu de leurs mandats statutaires respectifs, jouer un rôle de coordination de l'assistance humanitaire d'urgence.
Iran	WP.58	Nous encourageons les États parties à fournir, en cas de poussée de maladie, une aide d'urgence sur le plan bilatéral ou multilatéral, dans le cadre d'accords conclus à l'avance avec d'autres États parties à cet effet.
Iran	WP.58	Les États parties plus avancés dans les domaines de la technologie et de la sécurité biologiques devraient être encouragés à faciliter le transfert, dans toute la mesure possible, aux États parties qui sont des pays en développement des matières, des équipements et des renseignements scientifiques et techniques ayant un rapport avec les moyens de dépistage d'agents pathogènes bactériologiques (biologiques) et à toxines, ainsi que des moyens de protection contre de tels agents.
Iran	WP.58	Chaque État partie qui est en mesure de le faire devrait repérer les formes sous lesquelles il pourrait apporter une assistance médicale, vétérinaire ou autre et, dans la mesure du possible, pourvoir ou contribuer à la formation et à l'utilisation d'équipes nationales ou internationales d'intervention rapide, pour l'assistance médicale d'urgence, et fournir les matières et équipements nécessaires, en particulier pour le dépistage.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.15	L'État partie devrait demander directement à d'autres États parties de l'appuyer dans la maîtrise de la poussée et dans la réalisation d'une enquête, avant de faire appel au Conseil de sécurité de l'ONU, le but étant de renforcer, à l'échelon international, les capacités des États d'enquêter sur de tels incidents.
Suède	WP.16	Il est souhaitable d'établir une équipe d'appui internationale indépendante, afin que les conséquences d'un emploi éventuel d'armes biologiques puissent être maîtrisées rapidement... Une équipe ainsi conçue donnerait plus d'autorité à tous résultats d'une enquête élargie, si ces résultats sont révoqués en doute.
Suède	WP.16	Ce qui manque aujourd'hui, c'est avant tout les structures nécessaires pour intégrer les différents domaines sur lesquels porterait une enquête.
Chine	WP.19	Les États parties en mesure de le faire pourraient, à la demande d'autres États parties qui sont touchés par une maladie, fournir une assistance financière et technique à ces derniers. Les organisations internationales compétentes pourraient, quant à elles, apporter à cela toutes les ressources et capacités techniques dont elles disposent.
Allemagne	26 juill.	Un mécanisme pour l'importation, le stockage et l'emploi de médicaments qui ne sont pas produits sous licence aux fins des secours d'urgence ou en cas de catastrophe offre l'avantage d'éviter des prescriptions juridiques et pourrait être mis en place par n'importe quel pays.
Chine	26 juill., 15 h 10	Élaborer, eu égard au droit interne, des mesures nationales de surveillance des maladies et d'intervention en cas de poussée.
Roumanie	27 juill., 15 h 30	Établir une coopération (à l'intervention en cas de poussée de maladie) entre les organismes publics nationaux.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Coordonner la préparation médicale et sanitaire avec d'autres activités aux niveaux des communautés, de l'État et des autorités centrales.
Canada	WP.66	Le commandement et le contrôle sont des éléments indispensables de toute opération.
Canada	WP.66	Pour faire face au pire, en cas de succès d'un attentat, il faut que des mesures adéquates soient en place, afin de réagir, d'enquêter sur la nature de l'incident et, si possible, d'en découvrir les coupables.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Suède	WP.16	Il faut une meilleure coordination entre les différents acteurs des différents pays pour pouvoir assurer une surveillance et une lutte efficaces et rapides.
Suède	WP.16	Lorsqu'une poussée de maladie a été identifiée, dont on peut penser qu'elle est suspecte, les autorités chargées des enquêtes épidémiologiques et criminalistiques, pour les êtres humains et les animaux, devront coopérer afin de déterminer si la poussée est naturelle ou a été provoquée délibérément.
Australie	WP.31	Avant que ne survienne une situation d'urgence ou une catastrophe, il faudra définir clairement, par des lois et règlements ou un plan pour faire face aux situations d'urgence (ou aux catastrophes), la responsabilité pour le contrôle général de la situation et pour le commandement de chaque élément organisationnel appelé à intervenir.
Australie	WP.31	Il faudrait spécifier dans le plan pour les catastrophes (situations d'urgence) qui sera habilitée à réunir les ressources nécessaires pour appuyer toute opération de lutte contre la catastrophe, et en répondra.
Australie	WP.31	Afin de pouvoir intervenir à temps, il faudra mettre en route les plans indépendamment de la reconnaissance, par les autorités publiques, de l'existence d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe. Le pouvoir de mettre en route les plans, en tout ou partie, devrait être donné à une autorité compétente, de préférence celle qui a été désignée pour contrôler les opérations.
France	WP.55	Les objectifs (sont les suivants): la constitution d'un réseau international de laboratoires compétents; le transfert de technologies et de protocoles permettant la diffusion des capacités au niveau mondial; la formation de personnes compétentes pour la prise en charge des allégations; l'établissement de méthodes de validation des laboratoires (sans oublier) le transport des échantillons contaminés.
Canada	26 juill., 11 h 51	Modifier les modes d'enregistrement des antécédents médicaux en y incorporant des questions sur le point de savoir s'il y a eu contact avec d'autres personnes ayant voyagé récemment.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Canada	26 juill., 12 h 18	La conception des risques (et) la communication d'informations sur les risques (pourrait tenir compte) de l'impact des conseils aux voyageurs; des recommandations des autorités sanitaires; de la communication claire d'informations sur la situation épidémiologique; et des mesures indispensables pour démontrer que les autorités contrôlent la situation.
Canada	26 juill., 12 h 20	La communication de l'information joue un rôle d'importance critique dans la gestion des conséquences.
France	26 juill., 12 h 51	Dès lors que l'on envisage la possibilité de mettre en place un réseau de laboratoires pour venir à bout d'agents nucléaires, radiologiques, biologiques ou chimiques, il faut aussi débattre de la question de la propriété des échantillons.
Japon	27 juill., 10 h 50	En présence d'une poussée, il importe au plus haut point de tenir le public et la presse informés.
Roumanie	27 juill., 15 h 30	Développer les communications entre les institutions centrales (participant à une intervention en cas de poussée de maladie).
Pays-Bas	27 juill., 15 h 42	(Il est souhaitable) de parvenir à l'interopérabilité et à l'intégration des systèmes d'information et de communication.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Élaborer une stratégie efficace et des moyens de diffusion de l'information sur les risques, afin de répondre aux besoins des communautés.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	En informant le public, les autorités peuvent en gagner la confiance et assurer sa coopération pendant les situations d'urgence.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	L'appui des communautés (offre un moyen) de venir à bout des effets secondaires des poussées de maladie et de la quarantaine.
Pays-Bas	WP.74	Stimuler, dans le grand public, une (meilleure) conception des infections et intoxications alimentaires (notamment par) le recours à des notifications.
Pays-Bas	WP.74	Il faut impérativement améliorer la notification et l'analyse des cas de maladie/des aliments.
Pays-Bas	WP.74	Intensifier la communication d'informations sur les risques.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Pays-Bas	WP.74	Les systèmes existants de notification des poussées de maladie par infection ou intoxication alimentaires sont relativement peu sensibles aux épidémies qui pourraient être causées, entre autres, par des attentats terroristes (ou) des actions malveillantes.
Suède	WP.16	Il se pourrait que de meilleurs systèmes d'information et de communication avertissent les responsables de la santé publique et de l'agriculture de la possibilité d'un attentat aux armes biologiques avant que ne soit établi un rapport sur un ensemble suspect de cas cliniques analogues, dans le cadre des systèmes de surveillance habituels.
Chine	WP.19	Tout État partie à la Convention qui nourrirait des soupçons au sujet d'une poussée de maladie et qui demanderait au Conseil de sécurité de l'ONU d'ouvrir une enquête devrait apporter des éléments de preuve valides et des données détaillées démontrant que la poussée de maladie en cause est directement liée à des activités interdites par la Convention plutôt que d'être une simple poussée naturelle. En outre, les États parties à la Convention devront communiquer entre eux et coordonner suffisamment les opérations afin d'établir autant que possible les faits avant d'ouvrir une enquête.
Australie	WP.31	Une gestion efficace de l'information est indispensable si l'on veut venir à bout des situations d'urgence et des catastrophes. Il faudra des réseaux de communication entre les organisations et organismes afin que les mesures de préparation et les opérations d'intervention puissent être correctement coordonnées. Il faudra aussi informer les communautés des mesures de prévention, de préparation, d'intervention et de rétablissement de la situation. Chacun doit être conscient des dangers auxquels il est exposé et des moyens de les éviter ou d'en réduire les effets. Chacun doit être au courant des dispositifs de gestion de la situation d'urgence ou de la catastrophe dans sa localité et doit être averti de tout danger lorsqu'il surgit et conseillé sur les mesures à prendre avant et après l'impact.
France	WP.55	Il est ... nécessaire de disposer d'un réseau national et international de diffusion des connaissances, des technologies et des protocoles, visant à développer des capacités nationales nécessaires dont les résultats seront acceptés par tous.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	26 juill., 16 h 10	Publier des normes concertées relatives à la mise en place de salles de quarantaine (, qui définiraient notamment) les prescriptions minimales relatives au personnel, au matériel et aux compétences en matière de logistique (ainsi qu') aux traitements et aux soins à donner aux patients ayant des maladies très contagieuses (, y compris) des principes directeurs/des recommandations en matière de diagnostic clinique, de traitement et de prévention des transmissions nosocomiales (sans oublier) un plan d'étude (par exemple, sur les vaccins).
France	26 juill., 16 h 18	Harmoniser les plans d'intervention nationaux, régionaux et internationaux, en particulier en ce qui concerne l'interopérabilité, de concert avec l'OMS, l'OIE et la FAO et en accord avec les politiques (de ces organisations).
Nigéria	28 juill., 10 h 40	Élaborer un code déontologique à l'intention des scientifiques et d'autres professionnels manipulant des matières biologiques.
États-Unis	28 juill., 11 h 16	Les enquêtes doivent être le reflet des meilleurs protocoles scientifiques.
États-Unis	28 juill., 11 h 16	Les enquêtes doivent incorporer les meilleures méthodes d'investigation.
États-Unis	28 juill., 11 h 16	Les enquêtes doivent incorporer les meilleures pratiques en matière d'application des lois.
États-Unis	28 juill., 11 h 16	Les enquêtes doivent être objectives et exactes.
Iran	WP.69	Toute mesure internationale visant à renforcer les capacités de lutte contre l'éventualité de l'emploi (d'une arme biologique ou) une poussée suspecte de maladie doit être fondée sur des définitions reconnues internationalement.
Brésil	29 juill.	Il conviendrait de définir dans le cadre de la Convention, l'expression «poussée suspecte».
Chine	WP.19	Renforcer la législation nationale et mettre en place (ou en œuvre) un système judiciaire strict (pour appliquer cette législation).
Chine	WP.19	Former des spécialistes (et investir) davantage de ressources afin de disposer d'un personnel et de ressources matérielles suffisants.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	WP.19	Améliorer la construction des équipements d'infrastructure sanitaire, de même que les systèmes de surveillance, de prévention et de lutte.
Chine	WP.19	Intensifier les efforts dans le domaine de la recherche scientifique en vue de renforcer les capacités (notamment en matière) de surveillance et de prévention des maladies.
Chine	WP.19	Mieux sensibiliser le public aux moyens dont il dispose pour se protéger et empêcher d'être atteint de maladie.
Australie	WP.31	Pour être efficace, (le plan à mettre en œuvre en cas de catastrophe ou de situation d'urgence) doit être écrit, simple, correctement diffusé et régulièrement mis à l'épreuve et révisé.
France	WP.55	Concevoir et appliquer une norme d'accréditation pour les laboratoires appartenant au réseau. Cela nécessite également que soit définie une agence réelle ou virtuelle habilitée à la délivrance de cette accréditation.
France	WP.55	L'accréditation (d'un laboratoire) n'est pas envisageable sans un travail approfondi de formation des personnels du laboratoire aussi bien dans le domaine technique (de l'utilisation à la maintenance du matériel) que dans les domaines réglementaires ou dans l'interprétation des résultats.
France	WP.55	Des techniques de validation doivent être prévues afin de maintenir la compétence mise en place. (Il s'agirait de procéder notamment à) une validation interne par la mise à disposition de témoins positifs sécurisés et des essais réguliers des techniques et protocoles; une validation externe par des contrôles de qualité inopinés sur des échantillons distribués par des laboratoires internationaux identifiés.
France	WP.55	Il existe actuellement des normes définies par l'IATA pour le transport d'échantillons biologiques. Cependant, le risque nucléaire, radiologique, biologique ou chimique contient une valeur de risque particulière et de nombreux refus de transport sont à prévoir. Une analyse des conditions à mettre en place pour assurer l'acceptation du transport de tels échantillons est indispensable.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	WP.4	Bien que l'on dispose, en principe, de plusieurs plates-formes et méthodes techniques pour (le dépistage d'agents de guerre biologique et le diagnostic des troubles y relatifs), il faudra encore déployer des efforts pour établir avec une plus grande certitude comment ces procédures doivent être appliquées aux agents biologiques et aux troubles qu'ils provoquent.
Pays-Bas	27 juill., 15 h 35	La sécurité biologique est orientée vers l'action (vers des tâches précises) mais, autant que possible, elle devrait permettre l'application des résultats dans d'autres domaines.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Mener à l'échelon national des efforts de recherche-développement dans le domaine des sciences biologiques, (aux fins) de la défense civile contre les armes biologiques.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	Les technologies nouvelles pourraient améliorer l'intervention d'urgence en cas de poussée de maladie.
Royaume-Uni	29 juill., 10 h 30	Des techniques et méthodes d'analyse d'agents de guerre biologique dans des échantillons complexes sont disponibles ou en cours d'élaboration, (mais il faut) en reconnaître les limites et élaborer des méthodes afin de combler autant que possible leurs lacunes (, notamment) établir des procédures d'analyse entièrement validées, (et) former et accréditer le personnel.
États-Unis	26 juill., 15 h 21	Tirer parti des techniques microbiologiques de base pour le dépistage rapide des agents de guerre biologique. (En effet, ces techniques permettent) de déterminer la viabilité d'une menace (ce qui pourrait se révéler être) critique pour les décisions en matière de santé publique; (facilitent) la cartographie épidémiologique; (facilitent) l'analyse scientifique du type criminalistique; (et nécessitent) de modestes moyens technologiques, (ce qui les rend) efficaces aux moindres coûts.
Nigéria	28 juill., 10 h 40	Application effective des restrictions mises à l'accès aux matières biologiques.
États-Unis	28 juill., 12 h 03	L'analyse scientifique du type criminalistique peut aider à distinguer les attentats terroristes d'autres causes de poussée de maladie.
États-Unis	28 juill., 16 h 35	L'évaluation des capacités des laboratoires et l'amélioration des liens entre laboratoires s'imposent.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Pays-Bas	WP.74	Une collaboration internationale aux essais en laboratoire et à l'échange de méthodologies (est souhaitable et devrait être entreprise) sans esprit de concurrence.
Royaume-Uni	29 juill., 10 h 30	En ce qui concerne les enquêtes sur les allégations d'emploi d'agents de guerre biologique, ... (il y a lieu de prendre note des considérations suivantes): les méthodes d'examen des échantillons doivent être conçues pour protéger les personnes manipulant des matières chimiques, biologiques ou radiologiques dont la nature est inconnue et, en même temps, pour préserver l'intégrité de l'échantillon à des fins criminalistiques (et entre autres celle) des agents chimiques, biologiques ou radiologiques, des «empreintes», ainsi que des éléments de preuve par l'ADN; toutes les analyses et tous les examens devraient être effectués dans des laboratoires de confinement biologique appropriés; (de telles méthodes devraient pouvoir être employées) sur le terrain et s'appliquer aussi en cas d'attentat à l'arme biologique; la spectrométrie de masse ouvre des perspectives intéressantes de dépistage des agents; il est nécessaire de distinguer différentes souches d'agents, étant donné que certains existeraient naturellement et peuvent apparaître par voie de contamination; (on peut retrouver) certains agents en grande quantité dans certains milieux – dans le sol par exemple –, ce qui indiquerait qu'ils ont été employés intentionnellement; (enfin,) l'environnement (doit être pris en considération) dans le cas des échantillons d'environnement: Par exemple, le site de prélèvement se trouve-t-il près d'une installation de fabrication de vaccins?
Royaume-Uni	29 juill., 10 h 30	En ce concerne l'échantillonnage et l'analyse, (il faudrait notamment se pencher sur les points suivants): ... les types d'échantillons; la manipulation, l'examen et l'analyse, qui doit être exacte et fiable; (et) l'adéquation et la sécurité des installations et des équipements.
Suède	WP.16	Les essais faits sur des échantillons complexes doivent être extrêmement fiables. Pour arriver à cela, on pourrait entre autres établir un réseau de laboratoires d'essai qui se partageraient les responsabilités.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Australie	WP.31	Lorsqu'il est fait appel à des services de laboratoire, il faut veiller de très près à diagnostiquer correctement le problème et à ne pas le compliquer. La collecte d'échantillons doit se faire en stricte conformité avec des principes directeurs; il faut établir une chaîne de conservation de l'échantillon; les règles relatives à l'étiquetage, à la manipulation et au transport doivent être suivies rigoureusement. Il faut impérativement élaborer une réglementation couvrant ces questions et les incorporer dans les plans à mettre en œuvre en situation d'urgence.
France	WP.55	Il est indispensable de disposer au niveau national d'un réseau de laboratoires permettant la prise en charge globale du risque.
France	WP.55	Les échantillons doivent être transportés rapidement vers des laboratoires pour confirmation.
France	WP.55	La nécessité de développer un réseau de laboratoires dédiés aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques est évidente, mais la structure pour les accueillir n'existe pas.
France	WP.55	Une réflexion est nécessaire sur les conditions de mise en place d'un réseau de laboratoires dédiés aux menaces nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, dont l'existence est nécessaire et qui est scientifiquement faisable, sans difficultés majeures.
Suède	WP.16	La conscience de la menace que présenterait la libération intentionnelle de micro-organismes pathogènes étant aujourd'hui accrue, il faudra prendre en considération d'autres aspects encore de la gestion des poussées de maladie. Il sera notamment nécessaire de disposer de compétences plus larges pour assurer tant les analyses épidémiologiques que les analyses criminalistiques d'une poussée de maladie.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Former (le personnel) sanitaire et (établir) une main-d'œuvre pour la préparation et l'intervention en cas d'attentat terroriste à l'arme biologique.
États-Unis	27 juill., 15 h 57	Veiller à ce que les systèmes de soins de santé des communautés et des régions soient prêts à répondre aux besoins médicaux et psychologiques des victimes ainsi que des personnes bien portantes, mais inquiètes.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Pays-Bas	WP.74	(Il est souhaitable) de procéder à des exercices à l'échelle internationale et à des essais tournants, portant sur les infections et intoxications alimentaires.
Canada	WP.66	Il importe d'assurer une formation en vue d'un incident nucléaire, radiologique, biologique ou chimique.
Afrique du Sud	WP.15	Il convient d'appuyer les efforts déployés par les services chargés de l'application des lois pour améliorer leurs capacités d'enquête sur des attentats terroristes à l'arme biologique ou à toxines, afin d'améliorer les capacités internationales d'enquêter sur de tels incidents.
Chine	WP.19	Les organisations internationales compétentes et les États parties pourraient organiser des ateliers et séminaires afin d'étudier les moyens qui s'offrent d'éviter ou d'atténuer les conséquences néfastes d'une poussée de maladie.
Australie	WP.31	Il importe que les autorités s'inspirent des enseignements qui se dégagent ... (de) l'examen des incidents radiologiques, biologiques ou chimiques.
Iran	WP.68	Le mécanisme d'enquête (placé sous l'égide du Secrétaire général) ne convient plus car il (a été conçu) sur la base du climat politique et des conditions de sécurité sur le plan international des années 80, alors que la Convention sur les armes chimiques n'avait pas encore été achevée et n'était pas encore entrée en vigueur et que le Groupe spécial des États parties à la Convention chargé de négocier un protocole en vue de renforcer la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques n'existait pas encore. Ces principes directeurs et procédures techniques concernant les enquêtes n'ont pas été négociés par les États parties à la Convention et ne reflètent donc pas pleinement leurs intérêts légitimes et immédiats.
Iran	28 juill., 11 h 48	Le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général ne convient plus car il a été conçu sur la base du climat politique et des conditions de sécurité sur le plan international des années 80 et n'a pas été négocié par les États parties à la Convention.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Chine	28 juill., 17 h 10	(Le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général) a été prévu uniquement pour les allégations d'emploi d'armes biologiques ou chimiques et est fondé, d'un point de vue juridique, sur le Protocole de Genève de 1925. Le mécanisme n'a pas été conçu aux fins de l'examen du respect des dispositions de la Convention. En conséquence, il ne saurait pleinement servir de mécanisme de vérification pour la Convention.
Chine	28 juill., 17 h 10	Le texte (relatif au mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général) a été rédigé par six experts ... des États-Unis, du Royaume-Uni, de la France, de l'Union soviétique, de l'Égypte et de la Bulgarie. Aucun expert de l'Asie ou de l'Amérique latine n'a participé à sa rédaction. À l'évidence, ce groupe d'experts n'était ni représentatif ni fondé sur le principe de l'équilibre géographique. En conséquence, il faudrait envisager que tous les États Membres de l'ONU examinent et adoptent ensemble une procédure d'enquête.
Iran	28 juill., 11 h 50	Tout mécanisme d'enquête (devrait) s'inscrire dans un instrument multilatéral, négocié et juridiquement contraignant, fondé sur la Convention.
Afrique du Sud	WP.15	En vue de renforcer les capacités internationales d'enquête sur de tels incidents, il faudrait prier le Secrétaire général de revoir les procédures existantes détaillées dans son rapport (A/44/561) sur les armes chimiques et bactériologiques (biologiques), daté du 4 octobre 1989 et approuvé par l'Assemblée générale le 4 décembre 1990 (A/Res/45/57). Le rapport du Secrétaire général sur ce réexamen des procédures pourrait ensuite être soumis aux États parties pour examen, avec le concours d'experts-conseils.
États-Unis	26 juill., 10 h 15	Les États parties pourraient contribuer chacun au mécanisme (d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général) en mettant à jour la liste des experts et laboratoires qualifiés qu'ils pourraient mettre à disposition.
Allemagne	WP.10	(En ce qui concerne le mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général,) il serait grand temps de mettre à jour les listes d'experts et de laboratoires ainsi que d'évaluer les procédures et principes directeurs à la lumière des progrès récents des techniques.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	WP.10	(En ce qui concerne le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général,) il conviendrait de prêter une attention particulière aux recommandations faites dans le rapport, à savoir que tout État Membre peut désigner des experts qualifiés dont les noms et qualifications figureraient sur la liste, qui devrait être périodiquement mise à jour; que tout État Membre devrait mettre à la disposition des experts désignés le matériel nécessaire à l'enquête; (et) que tout État Membre peut désigner des laboratoires dont les noms et capacités figureraient sur la liste, qui devrait être périodiquement mise à jour.
Royaume-Uni	WP.56	(Les États parties pourraient tirer parti) des données d'expérience et avancées techniques récentes ... pour mettre à jour le système d'enquête sur les allégations d'emploi d'armes biologiques, qui est placé sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU... Les modifications nécessaires pourraient ensuite être incorporées dans des principes directeurs révisés.
Allemagne	29 juill.	L'évolution du contexte politique depuis l'adoption du mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général n'invalide pas nécessairement le contexte dans lequel s'inscrit ce mécanisme.
Chine	28 juill., 17 h 20	Les États Membres de l'ONU qui sont aussi parties à la Convention (pourraient) étudier la possibilité d'établir un mécanisme d'enquête nouveau, après examen du mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général, en tenant compte de l'évolution de la situation et des exigences de la Convention et en s'inspirant des résultats des négociations sur un protocole en ce qui concerne les procédures d'enquête, ainsi que des solutions réalisables proposées ... dans le rapport des experts de l'ONU.
Chine	28 juill., 17 h 10	Le mécanisme (placé sous l'égide du Secrétaire général) exige des États Membres de l'ONU qu'ils fournissent, à leur gré, des listes d'experts qualifiés et de laboratoires à même de mener des investigations. Il conviendra de codifier des exigences précises afin que les listes d'experts et de laboratoires soient représentatives et fondées sur le principe de l'équilibre géographique.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	WP.10	(En ce qui concerne le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général,) il conviendrait de prêter une attention particulière aux recommandations figurant dans le rapport, à savoir que les experts-conseils choisis par le Secrétaire général sur la base de leurs aptitudes personnelles devraient seconder ce dernier à titre consultatif (dans les divers domaines où le succès ... des enquêtes) exige des compétences particulières, et que les experts-conseils devraient aider le Secrétaire général à organiser la composition des équipes d'experts qualifiés, à préparer des programmes pour l'étalonnage du matériel, à évaluer les qualifications des laboratoires et à mettre périodiquement à jour les procédures et méthodes permettant de déterminer s'il y a eu emploi d'armes biologiques ou à toxines.
Royaume-Uni	WP.56	La liste de personnes désignées doit être tenue à jour de sorte qu'il y ait non seulement un large éventail de compétences scientifiques et techniques pertinentes à disposition, mais aussi un nombre suffisant d'experts susceptibles d'être déployés avec un délai de préavis relativement court. Les États parties pourraient commencer par repérer les types de compétences qui seraient requises, afin que le Secrétaire général de l'ONU puisse demander au besoin de nouvelles désignations. Dans le rapport sur leur réunion, les États parties devraient encourager les États Membres de l'ONU à mettre à jour leur liste d'experts désignés ou de proposer des experts au Secrétaire général, selon le cas.
Afrique du Sud	WP.15	Le Secrétaire général devrait demander officiellement aux États parties de désigner des experts qualifiés en s'aidant des principes directeurs établis.
Afrique du Sud	WP.15	La liste des domaines de compétence des experts devrait être revue.
Afrique du Sud	28 juill., 15 h 52	Faire figurer des spécialistes de l'application des lois sur la liste d'experts (prévue par le mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général).
Afrique du Sud	WP.15	La liste des spécialités des laboratoires reproduite à l'appendice V (du rapport du Secrétaire général sur un mécanisme d'enquête) et les informations que doivent fournir les États en désignant des laboratoires d'analyse devraient être revues.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.15	Les prescriptions existantes en ce qui concerne les laboratoires et les fonctions de ces derniers sont surtout axées sur l'analyse d'agents chimiques et bien moins sur les analyses biologiques. La section correspondante devra être revue. Il faudrait aussi envisager ce qui suit: l'établissement d'une liste des types de laboratoires d'analyse requis; la possibilité pour le Secrétaire général de mettre fin à la désignation d'un laboratoire à la demande de l'État partie qui l'a désigné ou si le laboratoire ne satisfait plus aux normes de compétence; la conclusion, par le Secrétaire général, d'accords précis avec les laboratoires désignés, dès que possible après la désignation de chaque laboratoire, le but étant d'assurer la sécurité et la confidentialité des échantillons analysés.
Royaume-Uni	WP.56	Il faudra, en cas de guerre biologique, disposer d'un éventail bien plus large de laboratoires pour appuyer une capacité d'analyse complète, portant sur les bactéries, les virus, les toxines et les champignons à l'origine de maladies des êtres humains, des animaux et des plantes. Il serait utile de se pencher sur la question de savoir si des critères de désignation et de certification des laboratoires biologiques, y compris des normes relatives aux compétences et aux modes opératoires, pourraient être élaborés par des experts que désignerait le Secrétaire général de l'ONU. En outre, nous devrions examiner les questions des exigences en matière de sécurité et de confidentialité de l'information recueillie et conservée dans le cadre d'un tel système. Toutes ces évolutions pourraient contribuer à un renforcement significatif du système existant, trop rudimentaire.
Allemagne	29 juill.	En ce qui concerne le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général, il faut non seulement disposer de procédures mais aussi comprendre leur fonctionnement. Il faut veiller à mettre à jour les procédures et techniques: les listes d'experts devraient comporter les noms des experts et une évaluation de leurs compétences; les laboratoires devraient être répertoriés et évalués. Ce processus devrait être analogue à celui qu'a établi pour les laboratoires l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.
Royaume-Uni	WP.56	Il faudra tôt ou tard mettre en place un système d'exercices périodiques qui permettrait de mettre les experts et laboratoires désignés à l'épreuve dans des conditions de formation réalistes.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Allemagne	WP.10	(En ce qui concerne le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général,) il convient de prêter une attention particulière aux recommandations faites dans le rapport, à savoir: que les États Membres pourraient désigner des programmes ou des cours de formation spécialisée pertinents à l'intention des experts qualifiés; que le Secrétaire général pourrait, avec l'aide des experts-conseils, évaluer les aptitudes et les compétences des experts qualifiés; (et) que les laboratoires désignés pourraient être sollicités par le Secrétaire général pour participer à des exercices d'étalonnage interlaboratoires, de manière à vérifier la validité et l'exactitude de leurs méthodes.
Royaume-Uni	WP.56	Toute liste (d'informations qui devraient être fournies à l'appui d'une demande d'enquête dans le cadre du mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général) devrait avoir valeur d'indication, encore qu'il puisse être utile de suivre certaines démarches standardisées. La liste des types d'informations faisant l'objet de l'appendice I du rapport pourrait être revue et étoffée au besoin, l'idée étant d'y préciser les types d'informations épidémiologiques et tous diagnostics initiaux qui auraient été posés par l'État Membre.
Afrique du Sud	WP.15	À moins que le Secrétaire générale ne les y autorise, il devrait être interdit en toute circonstance aux membres de l'équipe d'enquête de communiquer directement ou indirectement avec une personne ou une entité autre que les membres de l'équipe ou le Secrétaire général au sujet de toute question liée à l'enquête.
Afrique du Sud	WP.15	L'État partie qui fait l'objet de l'enquête (menée dans le cadre du mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général) devrait fournir ou ménager à l'équipe (d'enquête) les facilités dont elle a besoin, notamment des moyens de transport, des moyens de communication, des services d'interprétation, des locaux, un logement, les repas et des soins médicaux d'urgence.
Afrique du Sud	WP.15	Le Secrétaire général devrait, avec l'appui d'autres États parties, fournir le matériel que l'État partie faisant l'objet de l'enquête ne peut pas lui-même fournir. Ce dernier devrait communiquer avec le Secrétaire général avant l'enquête afin de déterminer qui fournira le matériel requis.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.15	Il faudrait mettre l'accent sur l'exigence suivant laquelle le matériel à utiliser pendant l'intervention/l'enquête (menée dans le cadre du mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général) doit être fourni par l'État partie qui fait l'objet de l'enquête.
Afrique du Sud	WP.15	Il conviendrait de mettre à jour la liste des éléments de matériel reproduite à l'appendice III (du rapport du Secrétaire général sur un mécanisme d'enquête).
Royaume-Uni	WP.56	(Dans son rapport sur un mécanisme d'enquête, le Secrétaire général) énumère les éléments de matériel requis pour les enquêtes ... l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a élaboré une liste d'équipements pour les inspections qu'elle mène, dont certains pourraient intéresser une enquête sur des allégations d'emploi d'armes biologiques. Nous pourrions comparer les spécifications et les dispositions relatives au conditionnement afin de déterminer ce qui pourrait être transposé dans le système établi par le Secrétaire général de l'ONU.
Afrique du Sud	WP.15	Il faudrait examiner des questions financières, telles que l'établissement des responsabilités pour le financement d'une enquête (dans le cadre du mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général).
Royaume-Uni	WP.56	Toute enquête efficace sur des allégations d'emploi exige absolument qu'une équipe d'enquête puisse être envoyée avec un bref délai de préavis dans des zones qui pourraient être écartées et inaccessibles... On pourrait notamment envisager que les différentes organisations et systèmes (l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et le Secrétariat technique provisoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais) conjuguent leurs efforts pour apporter une solution conjointe à ce problème.
Afrique du Sud	WP.15	À moins que le Secrétaire général ne les y autorise, il devrait être interdit en toute circonstance aux membres de l'équipe d'enquête de communiquer directement ou indirectement avec une personne ou entité autre que les membres de l'équipe ou le Secrétaire général au sujet de toute question liée à l'enquête.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Royaume-Uni	WP.56	Toute enquête utile doit comporter nécessairement ... l'examen médical des victimes, y compris la collecte d'échantillons biomédicaux. Elle doit aussi comporter un examen des dossiers médicaux, ainsi qu'il est reconnu dans le rapport de 1989. Les autopsies ainsi que la collecte et l'analyse d'échantillons de substances ou de tissus pathologiques s'imposeront également.
Afrique du Sud	WP.15	Le modèle de questionnaire pour les entretiens qui figure à l'appendice IX (du rapport du Secrétaire général sur un mécanisme d'enquête) est axé avant tout sur les incidents chimiques et devrait mis à jour pour tenir compte également d'incidents biologiques ou impliquant des toxines.
Royaume-Uni	WP.56	Les entretiens constituent l'une des techniques d'enquête les plus importantes. Les auteurs du rapport de 1989 ont établi un modèle de questionnaire qui ne concerne que les témoins oculaires ou les victimes d'un incident qui pourrait être une attaque. Il serait peut-être utile d'interroger d'autres personnes – des représentants des autorités sanitaires, médicales, vétérinaires ou phytosanitaires du pays touché, par exemple. Tout réexamen des procédures devrait aussi porter sur cette question. Le modèle de questionnaire pourrait aussi être revu, car nombre des questions proposées sont plus adaptées à l'éventualité d'une attaque chimique qu'à celle d'une attaque biologique. On pourrait notamment y ajouter des questions sur le lieu où se trouvait la victime au moment de l'attaque soupçonnée et la description des symptômes.
Royaume-Uni	WP.56	L'efficacité de toute enquête dépendrait aussi dans une grande mesure de l'accès à l'information épidémiologique détenue par les pays ... toutes procédures révisées devraient prévoir explicitement que l'équipe d'inspection aurait notamment pour tâche de demander accès aux documents de base pertinents ayant trait aux poussées de maladie frappant les êtres humains, les animaux ou les plantes et à toutes investigations épidémiologiques menées par les autorités nationales.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Afrique du Sud	WP.15	(On trouve dans le rapport du Secrétaire général sur un mécanisme d'enquête), dans les appendices VII et VIII, une description des procédures de prélèvement d'échantillons (qui sont) axées principalement sur l'échantillonnage après un incident chimique. Il conviendrait de revoir ces procédures aux fins de l'échantillonnage après des incidents biologiques ou toxiques.
Afrique du Sud	WP.15	Il faudrait inclure (dans les procédures prévues par le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général) des mesures visant à assurer la sûreté et la sécurité des échantillons.
Afrique du Sud	WP.15	Il faudrait revoir les procédures (prévues par le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général) en vue d'assurer la chaîne de conservation des échantillons. On pourrait tirer parti à cette fin de l'expérience acquise par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.
Royaume-Uni	WP.57	Le prélèvement d'échantillons et l'analyse ont été repérés en tant qu'outils susceptibles de revêtir une importance pour les enquêtes sur des allégations d'emploi d'armes biologiques, par exemple, qui seraient menées sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU. Les données d'expérience ... donnent à penser qu'il faut examiner avec soin la question des types d'échantillons susceptibles d'être prélevés et les difficultés que ceux-ci pourraient présenter, eu égard à la nécessité d'une manipulation, d'un examen et d'une analyse exacte et fiable en temps opportun, et compte tenu des installations et équipements à l'aide desquels de telles activités sont entreprises.
Royaume-Uni	WP.56	Il y aurait lieu de se pencher aussi sur la question de savoir dans quelle mesure il pourrait être procédé à des analyses sur le terrain. Il serait bon de repérer les techniques analytiques et les équipements (ainsi que les modes opératoires standards y relatifs) qui pourraient être utilisés sans difficulté dans un laboratoire mobile ... il sera probablement nécessaire que les États Membres mettent à disposition un ou plusieurs laboratoires de ce type.

Délégation	Date, heure/ document	Texte
Royaume-Uni	WP.57	L'élaboration de procédures analytiques entièrement validées, ainsi que la formation et l'accréditation d'analystes, sont des considérations importantes aux fins de tous efforts entrepris pour renforcer le système établi sous l'égide du Secrétaire général de l'ONU pour les enquêtes sur des allégations d'emploi.
Afrique du Sud	WP.15	Les laboratoires devraient communiquer les résultats de leurs analyses dès l'achèvement de celles-ci au Secrétaire général, qui les inclurait dans le rapport final.
Allemagne	WP.10	(En ce qui concerne le mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général,) il faudrait prêter une attention particulière à la recommandation suivant laquelle le Secrétaire général devrait faire périodiquement rapport aux États Membres sur la situation et l'état d'avancement des mesures préparatoires permanentes.
Afrique du Sud	WP.15	Le rapport d'enquête (établi dans le cadre du mécanisme placé sous l'égide du Secrétaire général) devrait être mis à la disposition de l'État partie ayant fait l'objet de l'enquête, du Secrétaire général et de tout autre État partie qui serait impliqué.
Afrique du Sud	WP.15	Un rapport final (établi dans le cadre du mécanisme d'enquête placé sous l'égide du Secrétaire général) devrait être communiqué au Secrétaire général dès son achèvement.
Afrique du Sud	WP.15	Le Secrétaire général devrait soumettre le rapport (établi dans le cadre du mécanisme d'enquête) au Conseil de sécurité de l'ONU pour examen.

Annexe III

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DES ÉTATS PARTIES,
GENÈVE, 6-10 DÉCEMBRE 2004

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme de travail.
4. Examen/débat général.
5. Examen du point ci-après et contribution à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives à son sujet: renforcement et élargissement des efforts institutionnels nationaux et internationaux et des mécanismes existants dans les domaines de la surveillance, du dépistage et du diagnostic des maladies infectieuses touchant les êtres humains, les animaux ou les plantes ainsi que dans le domaine de la lutte contre lesdites maladies.
6. Examen du point ci-après et contribution à l'adoption de vues communes et à la prise de mesures effectives à son sujet: renforcement des moyens disponibles sur le plan international pour répondre à des allégations d'emploi d'armes biologiques ou à toxines ou de poussée suspecte de maladie, enquêter sur les faits et, le cas échéant, en atténuer les effets.
7. Dispositions à prendre pour les Réunions d'experts et la Réunion des États parties de 2005.
8. Adoption du rapport.
9. Clôture de la réunion.

CALENDRIER PROVISOIRE DES TRAVAUX DE LA RÉUNION
DES ÉTATS PARTIES, GENÈVE, 6-10 DÉCEMBRE 2004

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture• Débat général	<ul style="list-style-type: none">• ONG (consultations informelles)	<ul style="list-style-type: none">• Premier thème	<ul style="list-style-type: none">• Second thème	<ul style="list-style-type: none">• Réunions en 2005• Examen du rapport
DÉJEUNER					
APRÈS-MIDI	<ul style="list-style-type: none">• Débat général (<i>suite</i>)• Organisations inter-gouvernementales assistant à la réunion	<ul style="list-style-type: none">• Premier thème	<ul style="list-style-type: none">• Premier thème• Second thème	<ul style="list-style-type: none">• Second thème	<ul style="list-style-type: none">• Examen du rapport• Adoption du rapport
